



MEILLEURS

vœux

2022

Conseil des jeunes

De nouveaux jeunes élus

p. 24

Rétrospective

Marzan et ses écoles au fil du temps

p. 16

Vie associative

De nombreuses animations organisées

p. 32

Vos élus	3
Éditorial	3
Actualités	4
Vie municipale	10
Histoire	16
Votre territoire	18
Enfance – jeunesse	25
Vie scolaire	28
Vie associative	32
Votre médiathèque	36
Agenda	38
État civil	38
Marz'en pratique	39



4



25



28



32



Magazine d'informations municipales de la ville de Marzan
N°46 - Janvier à Juin 2022

Directeur de publication : Denis Le Ralle
Adjointe au directeur de publication : Annie Dréno
Rédaction : élus et personnel municipal
Conception : Agence Le Homard Bleu Communication
02 97 56 83 75 - www.lehomardbleu.bzh
Impression : AG Copy

Crédits photos : Ville de Marzan, Arc Sud Bretagne,
Alexandre Lamoureux, Pixabay.

Tirage : publication gratuite imprimée à 1000 ex. sur
papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Diffusion : Marz'Annonces est également disponible sur
le site web www.marzan.fr

vous accueillent en mairie.



Denis Le Ralle

MAIRE

Sur rendez-vous, de 10h à 12h, tous les jours sauf le samedi

Annie Dréno

1^{ÈRE} ADJOINTE

Finances, vie économique, communication, culture
Le lundi, 10h-12h, sur rendez-vous



Éric Lippens

2^E ADJOINT

Affaires scolaires et générales, enfance - jeunesse, conseil des jeunes, RH
Le mardi, 10h-12h, sur rendez-vous



Martine Dussart

3^E ADJOINTE

Affaires sociales, solidarité, logement, CCAS, fleurissement
Le mercredi, 10h-12h, sur rendez-vous



Christian Trémant

4^E ADJOINT

Affaires sportives, vie associative, événementiel
1^{er} et 3^e samedis du mois, 9h-11h, sur rendez-vous



Sylvie Benneka

5^E ADJOINTE

Travaux, bâtiments, sécurité, voirie, accessibilité, urbanisme
Le jeudi, 10h-12h, sur rendez-vous



Hubert Thuring

CONSEILLER DÉLÉGUÉ



Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire au covid 19 persiste, la 5^{ème} vague est là. Par principe de précaution, je ne vous présenterai pas les vœux de la municipalité en présentiel. Nous espérons tous que 2022 nous amènera davantage de sérénité et un retour à une vie sociale normale. Revoyons peut-être nos priorités individuellement mais aussi collectivement. Soyons plus proches les uns des autres, réfléchissons ensemble. Le conseil municipal et le personnel communal conjuguent leurs efforts pour le bien commun afin de répondre au mieux à vos attentes. En 2021 nous avons délivré 70 permis de construire pour des maisons individuelles. Les effectifs de nos écoles sont de 130 élèves à l'école publique du pigeon vert et de 180 élèves à l'école privée Saint Gildas. Pour préserver la qualité de notre cadre de vie, plusieurs projets et orientations seront mis en œuvre cette année. Création d'un city stade, aménagement du rond-point de la justice, travaux de rénovation énergétique sur le bâtiment de l'école du Pigeon Vert, amélioration de la couverture du réseau mobile par la mise en fonction de l'antenne Free à la Gravelle et de deux autres antennes Orange. Une auprès du bâtiment du service technique et une autre aux Ajoncs d'Or près d'Arzal. 300 foyers recevront la fibre optique fin premier semestre, le reste du territoire en 2026. Les travaux des 4 logements sociaux et de la maison de santé seront terminés avant l'été. La maison de santé sera occupée par des infirmiers, une ostéopathe, une sophrologue, un kinésithérapeute, une orthophoniste. Un local reste disponible en attente de trouver des médecins. Que 2022 vous apporte satisfaction, joie et bonheur dans vos familles, dans votre travail, dans vos loisirs. Au nom du conseil municipal et du personnel municipal, je vous souhaite à toutes et à tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Cordialement,

DENIS LE RALLE
Maire de Marzan



Compte tenu des conditions sanitaires, le Maire et le conseil municipal vous invitent à suivre les traditionnels vœux à la population en vidéo, sur la page Facebook de la Ville de Marzan, **le 4 janvier 2022.**

Inauguration de la mairie



La mairie de Marzan a été construite en 1977 et devenait obsolète. Elle a été entièrement modernisée et une extension de 103 m² a été réalisée. Pour notre commune qui est passée en 20 ans de 1700 à 2400 habitants ces travaux étaient devenus une nécessité. Le personnel administratif se trouvait à l'étroit dans les anciens locaux inconfortables et inadaptés.

Ouverte au public depuis un an, la mairie a été inaugurée officiellement le vendredi 10 septembre 2021 en présence d'élus, du personnel municipal et autres personnalités. En effet, depuis plus d'un an, les contraintes dues à la crise sanitaire ne permettaient pas les rassemblements. Le sous-préfet Guillaume Quenet a coupé le ruban, entouré de Denis Le Ralle, le maire, Paul Molac, député du Morbihan, Marie-Odile Jarligant, conseillère départementale, Bruno Le Borgne, président d'Arc Sud Bretagne. Guillaume Quenet a souligné : « Toute inauguration est un moment important pour tout bâtiment public, notamment une mairie. Celle-ci symbolise la démocratie et l'identité du village. Pour la population, c'est un point de repère, un lieu d'accueil pour tous où on se retrouve pour certains actes citoyens ». Dans son discours, Denis Le Ralle a précisé qu'à la suite de ces travaux, le bâtiment est passé à la classe énergie A, performance qui permet d'obtenir le label BBC – Bâtiment basse consommation – rénovation, et que l'extension a le niveau Haute performance énergétique. Grâce à ces performances, la commune a pu obtenir le niveau maximal d'aides financières de la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), soit 47 % du montant des travaux mais



plafonné. Le coût total des travaux s'est élevé à 663 800 € TTC dont les subventions de la DETR (211 500 €), du Conseil départemental (134 735 €), d'Arc sud Bretagne (50 000 €). Après subventions et récupération du Fonds de compensation de la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA (115 200 €), le reste à charge pour la commune est de 115 300 €.

Le samedi 11 septembre les habitants de Marzan étaient, à leur tour, invités à découvrir leur mairie en toute convivialité. Une visite des locaux leur était proposée suivie d'une collation. Les visiteurs, nouveaux arrivants dans la commune ou y vivant depuis plusieurs générations étaient ravis et fiers de leur maison commune devenue plus accueillante, plus lumineuse et mieux adaptée à leurs besoins.



Convention AXA Santé Communale



Depuis le mois de mai une convention est signée avec AXA permettant aux habitants de la commune d'avoir accès à une couverture santé attractive qui couvre les besoins de chacun.

Ces complémentaires santé s'adressent à tous, sans limite d'âge ni questionnaire médical. Ce partenariat n'engage pas la commune financièrement. Les plus de 60 ans et les travailleurs non-salariés pourront bénéficier de tarifs avantageux avec -25% acquis à vie sur toute la durée du contrat.

Vous êtes intéressés ?

Vous pouvez contacter Mme Charlotte Mahé au 06/81/81/83/86 ou par mail charlotte.mahe.am@axa.fr pour prendre un rendez-vous. Ces derniers se dérouleront à votre domicile dans le respect des règles sanitaires. Ces rendez-vous sont gratuits et n'engagent à rien. Je vous remercie d'avance. Je reste disponible si besoin. Charlotte MAHE Mandataire d'assurances AXA Epargne et Protection Portable : 06 81 81 83 86

E-mail : charlotte.mahe.am@axa.fr

Commémoration du 11 novembre 1918

Les commémorations du 8 mai et 11 novembre 2020 avaient dû être célébrées sans public. Nos anciens combattants avaient bien évidemment été honorés mais seul le maire, quelques élus et le président de l'association des anciens combattants avaient été autorisés à y participer en raison de la crise sanitaire. C'est avec plaisir que ce 11 novembre 2021, la municipalité a pu organiser une cérémonie de commémoration « comme avant » avec les membres de l'Association des Anciens Combattants et leur famille, le conseil des jeunes, les enfants et enseignants des écoles et tous les marzannais qui le souhaitent. Après les discours officiels, le maire et le Président

des Anciens Combattants accompagnés des jeunes élus ont déposé une gerbe au monument aux morts. Les élèves du Pigeon Vert ont ensuite déposé des bougies et une élève accompagnée de son enseignante a lu un texte de Jean Jacques Goldman en hommage aux morts pour la France. Pour la cérémonie du 8 mai 2022 ce seront les élèves de l'école St Gildas qui prépareront un texte ou un chant. Un grand merci à tous ces jeunes ainsi qu'à leurs enseignants qui n'oublient pas que leurs ancêtres se sont battus pour notre liberté. La municipalité a convié les personnes présentes à partager le verre de l'amitié à la salle des Ajoncs pour clôturer cette cérémonie en toute convivialité.



Colis de Noël pour les aînés



C'est avec regret que pour la deuxième année consécutive, le repas offert, avant Noël, par le CCAS aux personnes de 70 ans et plus, est annulé. L'an passé, la municipalité et les membres du CCAS espéraient pourtant sincèrement vous retrouver autour d'un repas festif en 2021. Mais la COVID ne nous lâche pas. Malgré la vaccination, le nombre de malades repart à la hausse. Par prudence et afin d'éviter tous risques, la décision a été prise de renouveler les colis de Noël pour

2021. La commande a été passée au magasin Vivéco de Marzan. Martine Dussart, adjointe au CCAS et les membres bénévoles et élus ont préparé les colis et organisé la distribution les 17 et 18 décembre à la salle du Conseil de la Mairie en respectant le protocole sanitaire. Les colis des résidents des EHPAD ont été remis au personnel des établissements concernés qui les répartissent aux personnes originaires de la commune de Marzan.



Nouveau responsable des Services Techniques

Rémy Milon, nouveau responsable des Services Techniques (deuxième sur la photo en partant de la gauche), a pris ses fonctions le 1er décembre.

Il arrive de Campbon, commune dans laquelle il avait la responsabilité des espaces verts.

Il a rejoint l'équipe technique de la commune composée de Gildas Evain, Dusty Perron et Gilbert Bauchais. La municipalité et le personnel lui souhaitent la bienvenue.

Arbre des naissances 2019 et 2020

Le samedi 4 septembre, la municipalité organisait une cérémonie en l'honneur des bébés nés en 2019 et 2020. L'arbre des bébés 2019 avait été planté l'an dernier mais, comme toutes les manifestations, la cérémonie avait dû être annulée en raison de contraintes sanitaires. Pour cette raison, la



municipalité avait décidé de fêter les naissances des deux années passées ensemble. Un arbre fruitier et un totem, sur lequel l'année est gravée, sont plantés dans un jardin, à Kertamic. Les totems en bois sont réalisés chaque année bénévolement par Joseph Kerrouault, retraité et ancien menuisier. L'arbre des naissances 2020 avait également été planté au printemps. Samedi, toutes les familles

marzannaises ayant eu la joie d'une naissance en 2019 et 2020 étaient conviées par la municipalité pour la découverte du jardin et des arbres de naissances. Les élus et les parents n'ont pas manqué de féliciter et d'applaudir Joseph, qui était présent à la cérémonie, pour son travail d'artiste. Un pot de l'amitié a clôturé cette rencontre qui a permis aux jeunes parents d'échanger et de mieux se connaître.

Marché de Noël



C'est sous un soleil radieux que s'est déroulé le marché de Noël de Marzan organisé par le Club de l'Amitié et Marz'en Rando, le dimanche 5 décembre. Après avoir été dans l'obligation d'annuler cette fête en 2020 en raison de la crise sanitaire, petits et grands ont pu au cours de cette journée retrouver leur âme d'enfant et l'avant-goût de Noël. 18 exposants ont proposé leurs créations diverses aux visiteurs venus nombreux : décorations de Noël, créations en tissu, laine, poteries, cosmétiques, tableaux, confitures, compositions florales... Le Père Noël est arrivé à la salle polyvalente en calèche avec son panier

rempli de friandises qu'il a distribué généreusement et il a accompagné les enfants pour des tours de calèches. Les exposants et visiteurs pouvaient se restaurer avec les délicieuses galettes saucisses, les crêpes et déguster le vin chaud tellement apprécié qu'en fin de journée le stock était épuisé.



Une sympathique et agréable rando chantée d'environ 2 km autour du bourg, organisée par Marz'en Rando, est partie à 15h45. Au retour, pour se réchauffer, un chocolat chaud était servi. Félicitations aux jeunes élus du Conseil des Jeunes qui se sont mobilisés tout au long de cette manifestation en proposant une tombola aux visiteurs. Lise Lemer a été l'heureuse gagnante d'un bon d'achat de 50 euros à valoir au magasin Vivéco à Marzan. Cette édition 2021 du Marché de Noël de Marzan s'est déroulée dans la bonne humeur, la convivialité et le bonheur de se retrouver. Rendez-vous l'année prochaine.

Bornes enterrées : stop aux incivilités



Notre commune est équipée depuis début juillet de 6 bornes enterrées pour la collecte des déchets :

un pour les déchets ménagers, 1 pour le papier, 2 pour le verre et 2 pour les emballages recyclables.

Celles-ci sont situées rue de La Source, près du terrain de foot. Elles remplacent les anciens bacs aériens. Ces bornes enterrées permettent une meilleure intégration dans le paysage urbain. L'objectif

est aussi d'apporter un service public de qualité et d'améliorer la propreté urbaine. Ensemble, nous devons tout mettre en œuvre pour vivre dans une commune propre et accueillante.

Et pourtant, la municipalité constate avec désolation, une recrudescence des encombrants ou sacs de déchets au pied des bornes. Ce comportement est un manque de respect pour le travail des agents de collecte et du service technique et aussi

pour les voisins. De plus cette charge de travail supplémentaire impacte les finances de la commune qui sont les impôts de tous les Marzannais. Il peut parfois s'agir d'un problème technique, dans ce cas prévenir la mairie mais en aucun cas ne déposer de sacs ou autres déchets à même le sol. Ces incivilités seront sanctionnées.

Pour une meilleure qualité de vie et bien vivre ensemble, le respect mutuel est essentiel.



Travaux de voirie routes de Kergrisay et La Héchaie

À la séance du 3 juin, le Conseil Municipal décidait de retenir la proposition de l'entreprise Charier pour la réfection des routes de Kergrisay et sur la route de la Héchaie, ces routes étant en très mauvais état. Les travaux de grattage de la chaussée et de réfection de la bande de roulement ont été effectués fin septembre.



Travaux rue de la gare terminés

Les travaux de renforcement du réseau d'eaux pluviales rue la Gare (partie située entre le 6 rue de la Gare et la rue de La Fontaine) sont terminés depuis début septembre. Ils ont été réalisés par l'entreprise S.B.C.E.A. Une canalisation de diamètre 400 sur une longueur environ de 200 m a remplacé l'ancienne pour minimiser les risques de débordement en cas de pluies importantes.



Fibre optique

Pour connaître la date de déploiement de la fibre optique sur la commune de Marzan, en fonction de votre adresse, utilisez le lien suivant : <https://www.bretagne.bzh/actions/grands-projets/fibre-pour-tous/deploiement>

Entrez « Marzan » dans le champ de recherche. Vous pouvez déplacer le curseur sur la parcelle de votre choix en maintenant le bouton gauche de la souris enfoncé.

Utilisez le pictogramme + pour zoomer sur la carte.



Les demandes d'urbanisme bientôt en ligne

A partir du 1er janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront se faire sur le site de Golfe du Morbihan – Vannes agglomération. Qu'il s'agisse d'une simple déclaration, d'un dépôt de permis de construire ou d'un projet d'aménagement ou de démolition, les usagers pourront déposer leur dossier par voie électronique. Comme pour une demande papier, un instructeur assurera le suivi en ligne du dossier en lien avec la mairie concernée. Simple, rapide et efficace, ce nouvel outil numérique permettra un suivi en temps réel de l'avancement de son dossier. Si ce nouveau service en ligne est accessible aux professionnels depuis le printemps 2021, il sera désormais ouvert à tous. Un virage numérique qui coïncide avec les ambitions gouvernementales de simplifier et de moderniser les services publics dans le pays. Toutes les demandes peuvent se faire sur le site golfedumorbihan-vannesagglomeration.bzh



Breizh K Auto



J'ai ouvert mon entreprise mi-juin en tant que Mandataire courtier automobile à Marzan.

Titulaire d'un bac pro mécanique automobile et d'une mention en électricité et électronique auto, j'ai d'abord travaillé dans divers garages où j'ai exercé le métier de mécanicien puis je suis passé en vente au comptoir de pièces et d'accessoires.

Au bout de cinq ans j'ai changé d'orientation professionnelle pour faire le métier de taxi ambulancier.

Enfin j'ai décidé d'ouvrir mon entreprise de Mandataire/Courtier automobile « Breizh K Auto ». Je propose différents services. Achat/ revente de véhicules.

Recherche personnalisée en fonction des critères et du budget.

Expertise. Livraison. Aide à la vente pour les personnes qui n'arrivent pas vendre leurs véhicules, garantie pannes mécaniques de 3 à 12 mois avec possibilité extension.

Service de financement. Carte grise et demandes d'immatriculation de véhicule, service de courtier spécialisé en véhicule sportif et collection.

Pour me contacter par téléphone au 06.25.73.15.18 ou par mail automobile@breizhkauto.com

site internet www.breizhkauto.com

Visible sur Facebook, Instagram

Nauti'Loisirs Services

Sébastien Samin j'ai 48 ans, j'habite Nivillac, gérant de nauti'loisirs services, les services proposés à l'atelier sont :

la réparations de tous types de moteur de bateaux hb et ib ainsi que la vente, la réparation de tout le matériel de motoculture, parc et jardin, la réparation de vélo et cyclomoteur, scooter et moto, bien sûr la vente de tous ces engins aussi, bien que ce ne soit pas mon cheval de bataille! Je suis plus pour la réparation et le services bien

plus cohérent aujourd'hui. Je serai heureux de vous accueillir dans les locaux du mardi au samedi de 9h00a 12h30 et de 14h00 a 18h30. Le lundi je fais les dépannages extérieurs.

<https://www.nauti-loisirs-services.com>

NAUTI' LOISIRS SERVICE

za de bel air

bat 13bis num 1

07 69 26 01 47

nautiloisirs14@gmail.com



Vallée Peinture



Après 12 ans d'expérience dont 4 années en apprentissage (BEP peinture et BAC PRO aménagement et finition), Thomas Vallée, 29 ans, a créé son entreprise « Vallée peinture & déco » à Mily depuis août 2021. Il réalise des travaux de peinture et déco-

ration intérieur, pose de revêtement mural, pose de revêtement de sol mais aussi des ravalements de façades.

Coordonnées : Vallée peinture & déco . Mily 56130 Marzan. TEL 0601865333. MAIL vallee.peintureetdeco@gmail.com

Première édition de la Journée tous à vélo

La première édition de "la journée tous à vélo" a eu lieu le dimanche 3 octobre sur la commune en collaboration avec Arc Sud Bretagne et les communes d'Arzal, Billiers et Ambon. Nous avons prévu un petit parcours à vélo sur Marzan afin de débattre avec vous de la circulation à vélo sur notre territoire, de récolter vos idées et de nous motiver à rouler écologique et responsable ! Vous avez été quelques-uns à venir sous le soleil, en famille ou seul essayer le vélo électrique prêté pour l'occasion par la communauté de communes d'A.S.B. Merci à vous d'être venus !

Un questionnaire était proposé à ceux désireux de partager leurs idées autour du vélo.

Nous attendons d'autres réponses si vous souhaitez y répondre en ligne, voici le lien : <https://forms.gle/dX5ysI6UhJGmxuhB9>

Les premières réponses collectées indiquent quelques points importants: un besoin de parking à vélo dans les différents points stratégiques de Marzan (écoles, poste, mairie, commerces, terrains de

sport.), une nécessité de plus de voies cyclables, ou de marquage au sol de partage de voies entre véhicules motorisés et vélos, réhabilitation de chemins entre les différents villages de la commune, le bourg et les écoles (en particulier, l'école du Pigeon Vert ou la circulation autour de l'école est dense et peu sécurisée), pourquoi pas une aire de gonflage et/ou de réparation à disposition ?

Nous prévoyons de faire une prochaine journée tous à vélo et nous serions ravis de proposer de nouvelles idées tel qu'un stand de réparation de vélo, un troc de vélos et autres véhicules non motorisés, un parcours "code de la route du cycliste" pour les plus jeunes.

On pourrait aussi associer à cet événement, d'autres associations culturelles et sportives de la commune afin de passer une journée festive et agréable et pleine de rencontres ! Alors, n'hésitez pas à proposer ou à partager ! Vous pouvez envoyer toutes vos idées et envies sur la boîte e-mail : journéetousavelo@gmail.com



Renov'Habitat vous accompagne dans vos projets de rénovation

Vous êtes propriétaires et aimeriez améliorer le confort et les performances énergétiques de votre logement? Vous avez un projet d'agrandissement mais ne savez pas à qui vous adresser, par où commencer vos démarches... Contactez le réseau Renov' Habitat Bretagne !



Renov' Habitat
Bretagne



Financé et animé par la Région Bretagne et les collectivités bretonnes en partenariat avec l'Etat et l'ADEME, Renov' Habitat Bretagne regroupe 86 conseillers et conseillères disponibles partout en Bretagne.

Expert·e·s dans la rénovation de l'habitat, ces professionnel·le·s vous accompagnent gratuitement tout au long de votre projet de rénovation, de l'étude de votre besoin jusqu'à la réception du chantier et au suivi post travaux. Informations sur les démarches administratives, aides financières mobilisables, étapes à respecter pour bien définir son projet... les conseiller·ère·s de Renov' Habitat Bretagne vous apportent des conseils fiables, personnalisés et adaptés à votre projet.

Quel que soit votre lieu de résidence, il y a forcément un·e conseiller·ère Renov' Habitat Bretagne près de chez vous ! Plus d'infos sur renov-habitat.bretagne.bzh



MAISON DE SANTÉ

Les professionnels visitent les locaux



Les travaux de la maison pluridisciplinaire, place St Pierre, ont débuté en mars 2021 et avancent comme prévu pour la grande satisfaction des professionnels qui vont l'occuper. Anciennement, maison de la communauté des filles du St Esprit, ce bâtiment était inoccupé depuis le départ des religieuses en 2013. La commune en a fait l'acquisition en 2016. Ainsi la longue histoire de cette maison des Filles du Saint Esprit ne s'arrête pas. C'est le 24 juin 1743 que les trois premières religieuses arrivent à Marzan. Depuis ce temps, 278 années se sont écoulés, une page se tourne mais un nouveau chapitre s'ouvre. Cette bâtisse gardera son rôle social

puisqu'en 2021 elle deviendra maison de santé, au service des patients.

Cet édifice, tout en conservant son cachet d'antan, a été entièrement réhabilité. Les locaux sont lumineux, spacieux et adaptés pour répondre aux besoins des professionnels de santé et de leurs patients. Les futurs occupants se sont retrouvés à la mairie le 3 décembre avec quelques élus pour une réunion de travail afin d'étudier les derniers points et visiter les locaux pour visionner l'avancement des travaux. Ce fut également une occasion d'échanger entre eux et avec les élus.

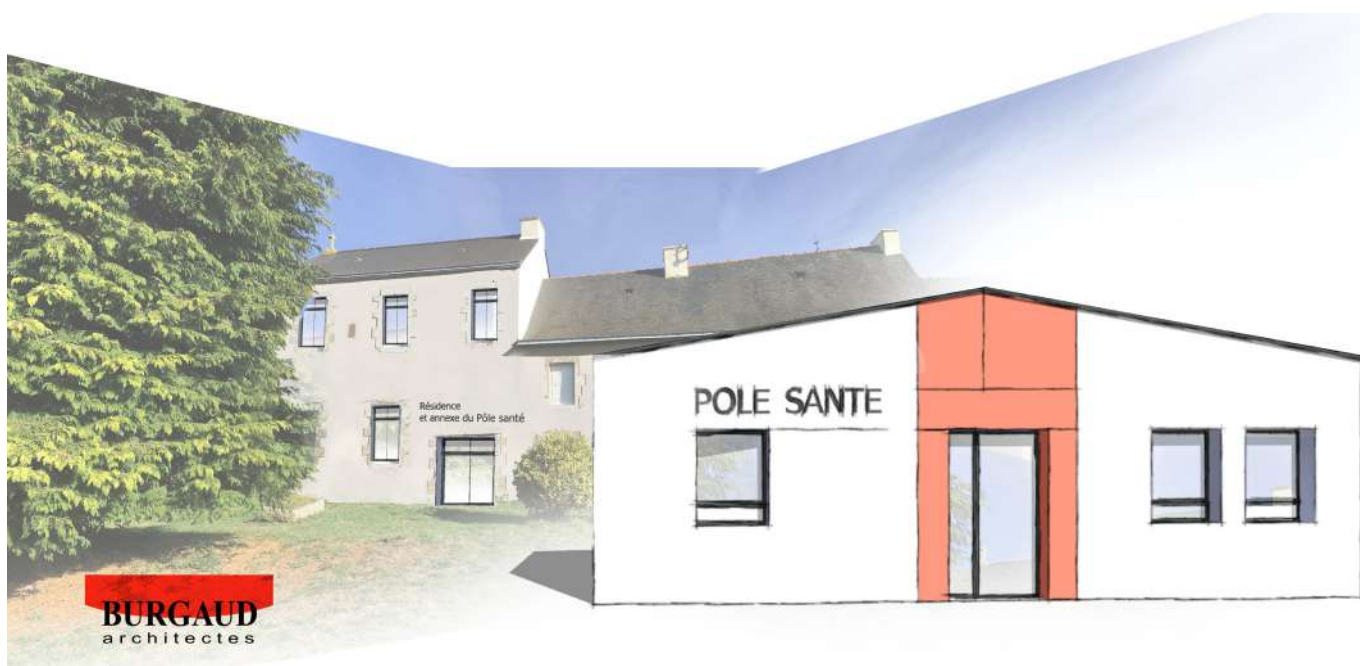
Étaient présents :

Antoine Fernandez, représentant le cabinet

infirmier, et Rozenn Le Pallec, ostéopathe, qui exerce déjà dans le cabinet situé résidence de la Fontaine (en face l'ancien presbytère), Jean Yves Pracht, masseur kinésithérapeute, Mélanie Gratien, orthophoniste, Lydia Tripon, sophrologue art thérapeute. Ils vous accueilleront avec plaisir dans leurs nouveaux cabinets avant la fin du premier semestre 2021.

Un cabinet reste vacant dans l'attente de médecins.

Quatre logements sociaux locatifs seront également aménagés à la maison de santé. Les personnes intéressées par ces logements doivent s'inscrire en mairie.



RIFSEEP

Un groupe de fonction supplémentaire

Le Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) a été mis en place au 1/1/2021, un nouveau groupe de fonction doit être ajouté pour répondre aux besoins de la collectivité .

Un avis favorable du Comité Technique a été émis en date du 24 juin 2021 ;

Certaines activités permanentes doivent être intégrées dans la dotation des groupes de fonctions, et il convient de prévoir un groupe supplémentaire de fonctions « 6 :Agent polyvalent avec niveau modéré de technicité et de contraintes » selon les critères de responsabilité, technicité et de contraintes ; Il convient de fixer les montants d'IFSE et de CIA pour ce nouveau groupe de fonction 6;

Les conditions générales d'attributions, les modalités de versements en cas d'absences, ainsi, que les modalités de versements de CIA, fixées par délibération en date du 28/01/2021, restent en vigueur. Le Comité Technique a émis un avis favorable.

Le 15 juillet, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide : de compléter le régime indemnitaire, composé de l'Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise (IFSE) et du Complément Indemnitaire Annuel (CIA), au bénéfice des membres des cadres d'emplois susvisés mis en place le 1er janvier 2021 ; de valider les critères et montants tels que définis ci-dessus ; de prévoir et d'inscrire au budget les crédits correspondants.

Détermination des critères d'appartenance au groupe de fonctions 6

Groupes de fonctions		Critères	
6	Agent polyvalent avec niveau modéré de technicité et de contraintes	Responsabilité	Poste d'application/missions opérationnelles
		Technicité	Une appropriation et un respect des consignes ou de process permet l'exécution des missions.
		Contraintes / Particularités	Et/ou contraintes physique ou psychologique modéré ou occasionnel

Montants IFSE et CIA fixés pour ce groupe de fonctions 6

Cotation des groupes de fonctions	Cadres d'emplois susceptibles d'être concernés	IFSE (montant brut annuel, base temps complet)	CIA (montant brut annuel, base temps complet)
6	Adjoints administratifs territoriaux, Adjoints techniques territoriaux ; Adjoints territoriaux d'animations	1 000 €	110€



Compte tenu des conditions sanitaires, le Maire et le conseil municipal vous invitent à suivre les traditionnels voeux à la population en vidéo, sur la page Facebook de la Ville de Marzan, **le 4 janvier 2022.**

CRÉATION D'UN CITY STADE

Demandes de subventions



Le projet de création du City Stade a été déclaré éligible au dispositif 2021 « Bien Vivre partout en Bretagne ». Ce dispositif proposé par la Région Bretagne vise à accompagner les projets visant notamment à conforter les centres-bourgs. Le projet est également éligible à une subvention au titre du PST (Département) et au titre de la DETR (Etat). Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter la subvention de la Région au titre du dispositif « Bien Vivre partout en Bretagne », la subvention du Département au titre du PST et la subvention de l'Etat au titre de la DETR.

MARZAN

Mise en page des supports

La prestation de l'Agence Le Homard Bleu concernant la mise en page des supports de communication municipaux (Le Marz'Annonces et Le Petit Marz'Annonces) doit être renouvelée :

La proposition de l'agence est la suivante : Mise en page du magazine municipal (1 numéro de 40 pages) 1360.80 € TTC et mise en page de la lettre d'information (1 lettre de 2 pages) 134.40 € TTC

Les tarifs sont établis pour une durée de 3 ans. Sur la base de 2 « Le Marz'Annonces » et 8 « Le Petit Marz'Annonces », le coût annuel de la mise en page des supports de communication municipaux sera de 3 796.80 € TTC. La proposition de l'Agence Le Homard Bleu telle que présentée ci-dessus est acceptée par l'ensemble des élus le 15 juillet .

SERVICES TECHNIQUES

Achat d'un camion benne

Le maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de remplacer le camion benne du service technique. Une consultation a donc été lancée et 3 offres ont été reçues :

Renault Auventis - Vannes : Renault Master 2.3 dCi 135ch pour un montant de 35 152.76 € TTC

Carpier Automobiles - Redon : Citroën Jumper 2.2 BlueHDi 140ch d'un montant de 33 263.00 € TTC

Garage du Relais Manche-Océan : Peugeot Boxer 2.2 BlueHDi 140ch d'un montant de 30 360.26 € TTC

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de retenir l'offre du Garage du Relais Manche-Océan pour un montant de 30 360.26 € TTC.

CANTINE SCOLAIRE

Subvention à l'école privée

A compter de l'année scolaire 2021/2022, il est proposé de voter une subvention spécifique pour le fonctionnement de la cantine scolaire de l'école privée. Son montant serait calculé sur la base de 0.50 € par repas et par élève. Après délibération, le 15 juillet, le Conseil Municipal, à la majorité (1 voix contre) :- décide de verser une subvention à l'école privée sur la base de 0.50 € par repas et par élève à compter de l'année scolaire 2021/2022, dit que la subvention sera versée en juillet sur la base d'un justificatif détaillé du nombre de repas consommés transmis par l'école privée, - décide de prévoir et d'inscrire au budget 2022 les crédits correspondants.



Les comptes rendus en ligne

L'ensemble des comptes rendus des conseils municipaux dans leur intégralité sont à retrouver en lecture en ligne sur le site web de la mairie de Marzan : www.marzan.fr

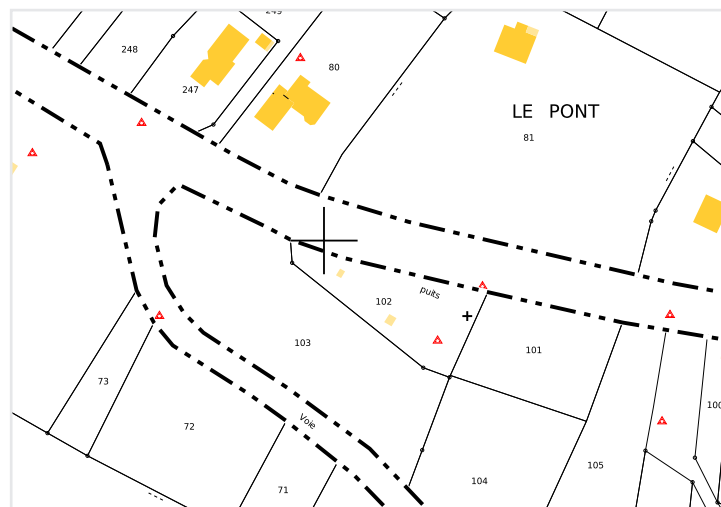


Compte tenu des conditions sanitaires, le Maire et le conseil municipal vous invitent à suivre les traditionnels voeux à la population en vidéo, sur la page Facebook de la Ville de Marzan, **le 4 janvier 2022.**

SYNDICAT DU PORT

Location d'une parcelle communale

Dans le cadre du nouveau service portuaire « Le Passeur », et pour désengorger le stationnement côté La Roche-Bernard, le syndicat du port prévoit un stationnement côté Marzan. Le Maire propose de mettre à disposition de la Compagnie des ports du Morbihan, la parcelle communale ZT 103, d'une surface d'environ 3 500 m², moyennant une location annuelle de 300 €. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise Le Maire à signer tout document afférent à cette affaire.

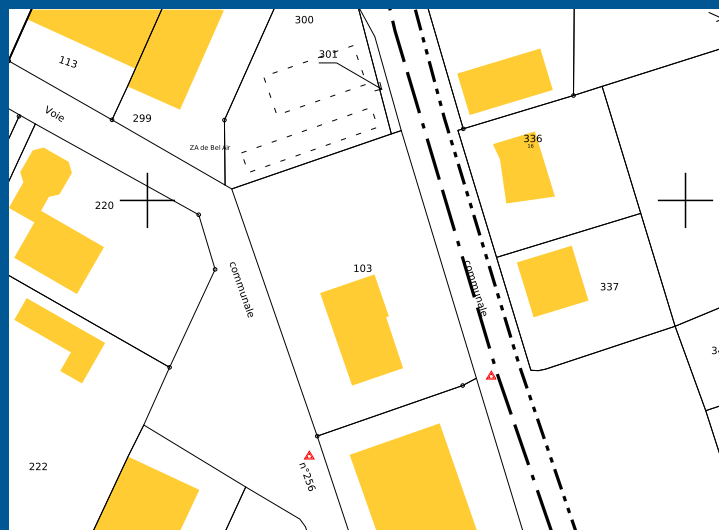


Extrait cadastral

BÂTIMENTS MODULAIRES

Local pour les chasseurs

Le 15 juillet, le conseil municipal, à l'unanimité, donne un accord de principe pour que les chasseurs puissent installer des bâtiments modulaires sur le terrain du local du service technique de la commune. Le 9 septembre, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la demande de permis de construire sera déposée par la commune et que le dossier de permis sera réalisé par Aro Architecte de Marzan pour un montant forfaitaire de 2 000 € HT.



Extrait cadastral

HOTTES

Maison de santé et logements

L'installation de hottes dans les logements locatifs n'était pas prévue dans le marché de travaux.

Le titulaire du lot propose 2 solutions : une hotte à recyclage pour le logement du RDC des hottes à extraction pour les 3 autres logements pour un coût de 2 124.04 € HT ; des hottes à recyclage dans les 4 logements pour un coût de 1 102.20 € HT. Le Conseil Municipal donne son accord et autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant n°2 au lot 14 pour un montant de 2 124.04 € HT.

RD 774

Une traversée piétonne aménagée

Suite à la consultation, 2 offres ont été reçues : Entreprise ChARRIER TP 53 101.70 HT et Entreprise LEMÉE TP 42 351.11 HT. La commission travaux propose de retenir l'offre de l'entreprise Lemée TP. Le 9 septembre, le Conseil Municipal approuve cette proposition et décide de réaliser en plus le marquage du passage piétons pour un montant de 122.60 € HT et de retenir l'offre de l'entreprise Lemée TP pour un montant de 42 473.71 HT (passage piétons compris).

LÉGISLATION

Modification du règlement du cimetière

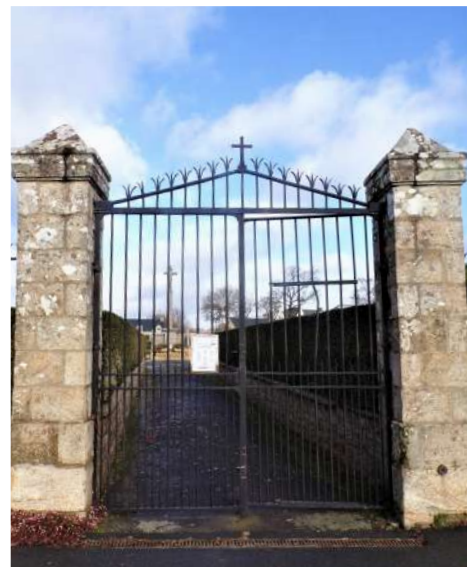
Le Maire rappelle que le Conseil Municipal, lors de sa séance du 16 janvier 2020, a validé le règlement du cimetière. Par décision du Conseil Municipal du 9 juillet 2020, le règlement a été modifié pour autoriser une emprise de 2.30 m x 1.30 m pour les monuments. Monsieur le Maire propose de modifier ce règlement dans ses articles 2 et 58 en y ajoutant le droit à la sépulture aux personnes non domiciliées dans la Commune s'acquittant d'une taxe foncière depuis deux ans minimum :

Article 2 : Droits des personnes à la sépulture .

La sépulture des cimetières communaux est due : aux personnes décédées sur le territoire de la Commune quel que soit leur domicile ; aux personnes domiciliées dans la Commune, quel que soit le lieu où elles sont décédées ; aux personnes non domiciliées dans la Commune mais possédant une sépulture de famille ou y ayant droit et ce quel que soit le lieu de leur décès ; aux personnes non domiciliées dans la Commune s'acquittant d'une taxe fon-

cière depuis deux ans minimum ; aux Français établis hors de France n'ayant pas une sépulture de famille dans la Commune et qui sont inscrits sur la liste électorale de celle-ci.

Article 58 : Conformément à l'article L2223-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les cases sont réservées aux cendres des corps des personnes : décédées sur son territoire, quel que soit leur domicile, domiciliées à Marzan alors même qu'elles seraient décédées dans une autre commune, non domiciliées à Marzan mais dont les cendres sont rassemblées dans une concession familiale, sous réserve que la case soit déjà occupée par une personne répondant à l'un des deux précédents principes, aux personnes non domiciliées dans la Commune s'acquittant d'une taxe foncière depuis deux ans minimum . Les cases du Columbarium sont destinées à recevoir des urnes cinéraires contenant les cendres du concessionnaire, de son conjoint, de ses ascendants, descendants collatéraux, ou



autre personne nommément désignée par le concessionnaire sur le titre de concession. A la séance du 28 octobre, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de modifier le règlement du cimetière selon la proposition présentée ci-dessus.

ACHAT PRESTATION

Gestion de la divagation animale et de la fourrière animale

Le 9 septembre, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'augmentation des divagations de chiens et de chats sur la commune. Il précise que la gestion en interne de ce problème n'est plus adaptée et qu'il convient de faire appel à un prestataire de service. Le Groupe SACPA, dont le centre animalier de rattachement est basé à Ploeren, propose de réaliser cette prestation pour un coût annuel de 1 978.50 € HT. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition du Groupe SACPA et autorise Le Maire à signer l'acte d'engagement.



CET

Compte Epargne-Temps mis en place

A la séance du 15 juillet, le Maire rappelle que le décret n° 2004-878 du 26 août 2004 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, a introduit le compte épargne-temps dans la fonction publique territoriale. Ce dispositif permet de capitaliser des jours de congés non pris puis de les solder ultérieurement de manière continue ou fractionnée. Il s'agit là d'une nouvelle modalité d'aménagement et de réduction du temps de travail. Le compte épargne-temps

(CET) est ouvert aux agents titulaires et contractuels de la fonction publique territoriale qui sont employés de manière continue et ont accompli au moins une année de service. Les agents nommés dans des emplois permanents à temps non complet en bénéficient également dans les mêmes conditions. Le Comité technique a émis un avis favorable en date du 24 juin 2021. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide d'instituer le compte épargne-temps.

ÉCOLE DU PIGEON VERT

Travaux de rénovation énergétique



Morbihan Energies peut accompagner la commune pour le projet de rénovation énergétique de l'école du Pigeon Vert. Sur la base d'une délégation de maîtrise d'ouvrage, le syndicat peut accompagner la commune jusqu'aux travaux. La signature du contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage par la mairie permet de déclencher la réalisation de l'audit puis les études de maîtrise d'oeuvre nécessaires. Les financements mobilisés portent sur les études et sur les travaux. La commune pourra passer par les marchés départementaux du syndicat pour les lots chauffage et isolation. Le but est de maximiser ainsi les subventions mobilisables (subventions études et Certificats d'Economie d'Énergie notamment). L'accompagnement permet aussi un allègement des démarches administratives. Une fois déduites les subventions et autres financements perçus (CEE notamment), le reste à charge est calculé et fait l'objet d'un remboursement par la commune. Le Conseil Municipal autorise Le Maire à : signer le contrat portant mandat de maîtrise d'ouvrage, solliciter une subvention de l'état au titre de la DETR ou du DSIL, solliciter une subvention de la Région au titre du dispositif « Bien vivre en Bretagne 2022 », solliciter d'autres cofinancements le cas-échéant.

DEMANDES DE SUBVENTION

Bourg : aménagement, sécurisation

Le Département vient de mettre en place un nouveau dispositif de financement des investissements en matière de voirie, d'aménagement et de mobilier urbain. Ce dispositif est lié à une progression exceptionnelle des recettes provenant des droits de mutation. Le montant forfaitaire de l'aide est de 50 000 € par commune dans la limite du plafond légal de 80% d'aide publique. Le projet d'aménagement et de sécurisation du bourg peut rentrer dans ce dispositif. Concernant les rues du Calvaire et de la Gare, le coût de la dépose des barrières bois, du coulage de la bordure de séparation et la réalisation de la voie vélos / piétons en sable ciment proposé par l'entreprise Charier est de 27 920 € HT. Le coût du marquage au sol est de 2 745.60 € HT et celui des panneaux est de 671.47 € HT. Concernant les travaux de la rue des Mimosas et de la rue Beau Soleil, les travaux de réfection de voirie s'élèvent respectivement à 20 021.20 € HT et 5 421.10 € HT. Le 28 octobre, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide de :- valider ce projet et de l'autoriser à signer les devis, l'autoriser à solliciter la subvention du Département au titre du dispositif « Voirie, aménagements et mobilier urbain ».

ORANGE

Installation d'une antenne-relais



Le projet d'implantation de l'antenne sur la parcelle ZR n° 100 n'ayant pas obtenu l'autorisation du Maire, car trop proche des habitations, une étude est en cours pour un projet d'installation de l'antenne sur le terrain du local du service technique de la commune (parcelle ZI n° 103). Dans le cadre du projet d'installation de l'antenne-relais Orange le dossier d'Information Mairie a été mis à la disposition des habitants en consultation à l'accueil de la Mairie pour une durée d'un mois soit jusqu'au 30 octobre. A l'issue de ce délai, Orange va déposer sa demande d'autorisation d'urbanisme. La convention a pour objet de préciser les conditions dans lesquelles l'Autorité signataire met à disposition de la Société Orange, qui l'accepte, les emplacements afin de lui permettre l'implantation, la mise en service et l'exploitation des Equipements Techniques. Par Equipements Techniques, il convient d'entendre l'ensemble des matériels composant une station relais, à savoir notamment et selon la configuration des lieux, un ou des support(s) d'antennes, des antennes, des câbles et chemins de câbles, des armoires techniques, le tout relié aux réseaux électriques et de télécommunications. Le 28 octobre, les élus autorisent Le Maire à signer la convention portant occupation du domaine public présentée ci-dessus.

TRAVAUX

Aménagement de la zone de loisirs

Le maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de réaliser des travaux supplémentaires pour l'aménagement de la zone de loisirs. Le Conseil Municipal, à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise Guégan TP pour un montant de 1 494 TTC.

RÉTROSPECTIVE

Marzan et ses écoles au fil du temps

Au début du XIX siècle peu d'enfants allaient à l'école, surtout dans les campagnes. Nul n'en éprouvait le besoin pour travailler dans les champs. La loi Guizot en 1833 est la première étape de l'éducation pour tous en France. En 1850 la loi Falloux soutient la liberté d'enseignement et oblige toutes les communes de plus de 500 habitants à organiser une école publique ou privée et exige la scolarisation des enfants de 6 à 12 ans. Elle sera gratuite pour les plus pauvres. Les lois Jules Ferry du 6 juin 1881 et 19 mars 1882 rendent l'école primaire publique et obligatoire de 6 à 13 ans.

Mais dans les campagnes, cette loi ne satisfait pas vraiment les familles paysannes car les enfants constituent une main d'œuvre gratuite.

A Marzan, dès 1743, une « école de charité » est fondée et entièrement financée par Marguerite Butault, fille de Monsieur Butault, seigneur du château de Marzan. Elle assura une rente annuelle de 500 livres pour 4 sœurs qui instruisaient les jeunes filles de la paroisse.

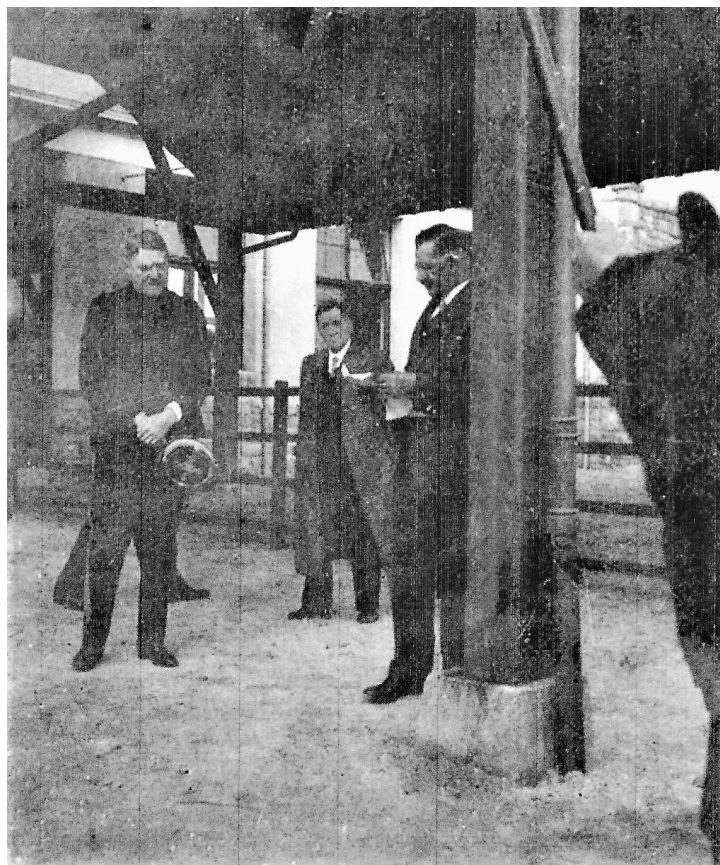
En 1827, une école communale de garçons fut construite. Cette bâtisse existe toujours et se situe rue des Ajoncs. Elle est réhabilitée en maison d'habitation.

L'école privée, aujourd'hui St Gildas, accueillait autrefois les filles et se nommait l'école St Julien. L'école privée des garçons appelée école St Gildas était le bâtiment qui abrite aujourd'hui la médiathèque. La mixité n'était pas encore envisageable. Il a fallu attendre 1965 pour que l'école à Marzan soit mixte. Lorsque que les garçons et les filles ont été scolarisés ensemble, les deux écoles ont fusionné et l'ensemble a pris le nom de St Gildas. L'ancienne école des garçons accueillit les maternelles. L'école primaire s'est ensuite agrandie, tous les élèves ont été regroupés dans un même établissement et l'école maternelle est resté vacant. Le 8 juillet 2004, le maire, Jean Le Bot, propose au conseil municipal d'acquérir le bâtiment de l'école maternelle, dont le propriétaire est l'Ogec en vue de la construction d'une médiathèque. La proposition est acceptée. L'acte d'achat est signé le 21 septembre

2005 par le maire Yvonne PALOU. La construction de la médiathèque débute à la fin de l'année 2010. Elle est inaugurée en 2012 et porte le nom d'espace culturel Jean Le Bot en hommage au maire à l'initiative de ce projet.

Une école publique de filles est construite en 1911 rue du Général De Gaulle, de nos jours salle des Ajoncs, le maire en place à cette époque était Pierre Ryo du Montenay. Depuis les années 1890, le préfet demandait instamment à la commune de construire une école publique, le conseil municipal s'y opposait fermement considérant qu'il la jugeait inutile et que l'école privée suffisait. Le préfet donnera l'ordre de créer cette école et le maire et son conseil municipal devront se résoudre à donner leur accord en novembre 1910. Elle sera construite en 1911 et fermée en 1935.

La commune de Marzan présente une particularité : le bourg est excentré par rapport aux villages qui se situent aux frontières d'autres communes tel que le Guerno, Péaule, Arzal.



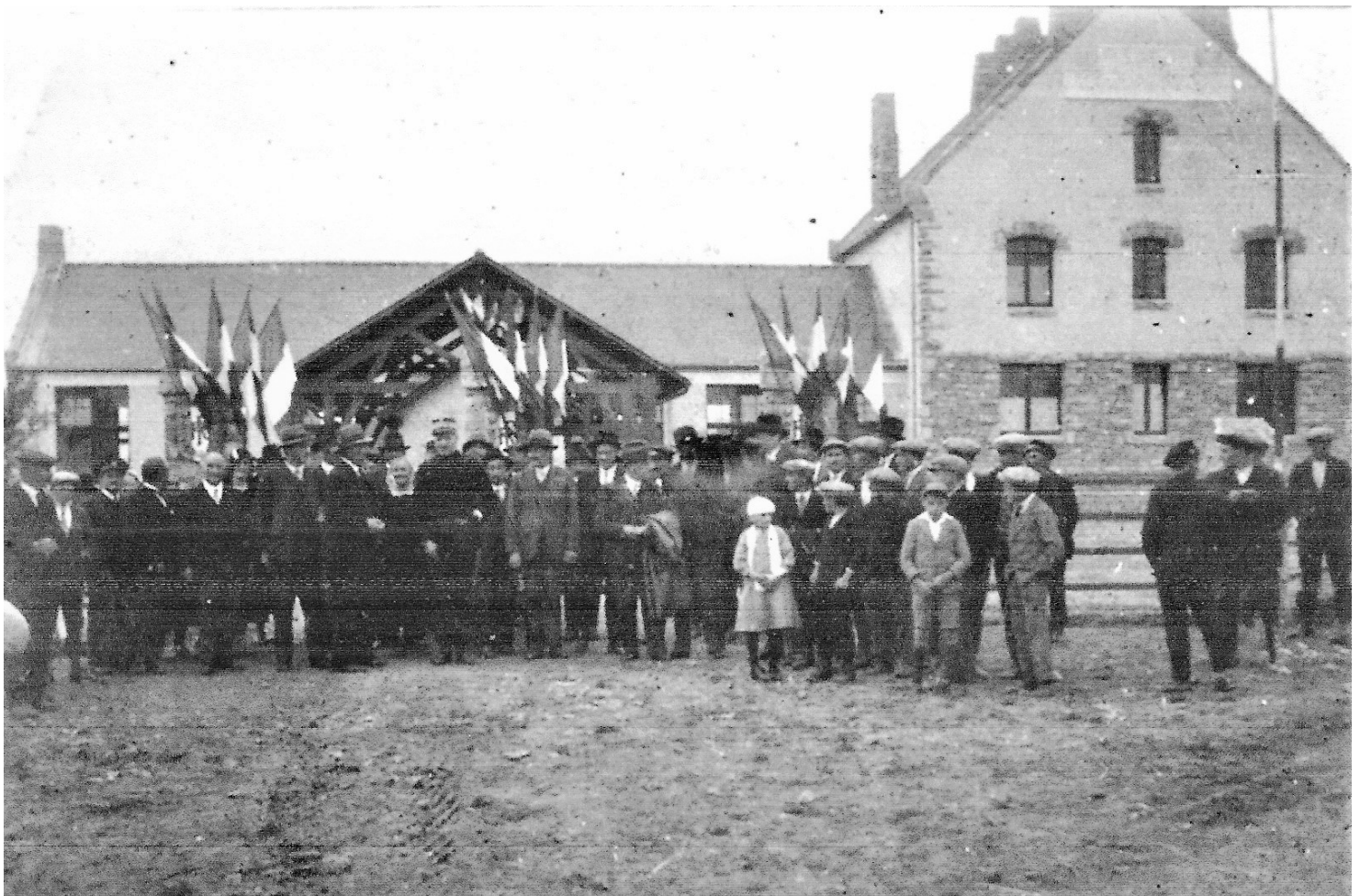
Pour certains écoliers habitant ces villages éloignés, il était plus facile de fréquenter l'école de Le Guerno située à quelques kilomètres. Cette fréquentation donna l'idée aux guernotais de lancer une pétition pour obtenir du Conseil Municipal le rattachement de 18 villages de Marzan allant de Kergentil jusqu'à Pouran. La commune de Marzan fit part de son désaccord et répondit à son tour par une pétition des habitants. Le maire, François Plantard et le Conseil Municipal apportèrent leur soutien aux habitants de Marzan et « décident de protester avec énergie contre le rattachement des villages demandé par la commune de Le Guerno et s'y opposer dans toute la mesure de ses moyens » et le 10 juillet 1931, prennent une délibération pour demander la construction d'une école publique au Pigeon Vert. Ainsi cette école permettrait aux enfants de ces hameaux concernés de bénéficier de la proximité d'un établissement scolaire et la demande de Le Guerno ne serait plus recevable. Le Conseil Municipal décide de créer une école mixte de 2 classes avec logements pour deux institutrices. Le 1er novembre 1931 le conseil

municipal nomme l'architecte qui aura la charge de la construction. Mais, le propriétaire du terrain requis, M. Du Halgouet, refuse de vendre son terrain pour y édifier une école publique. La construction prendra du retard. Ce n'est qu'un an plus tard, le 1er novembre 1932, que le Maire François Plantard propose au conseil municipal de recourir à l'expropriation de M. Du Halgouet pour cause d'utilité publique et demande au préfet de « prendre un arrêté de cessibilité immédiate en ce qui concerne le terrain et le prie de bien vouloir hâter les formalités indispensables pour que les travaux puissent être entrepris dans le plus bref délai ». L'école est construite en 1933 et est inaugurée par le Maire François Plantard en présence du Préfet début 1934. La première rentrée scolaire aura lieu en septembre 1934.

Deux institutrices enseigneront les deux classes mixtes. Seule la cour de récréation était séparée pour les garçons et pour les filles. En 1937, les institutrices furent remplacées par M. et Mme Vallée qui instruiront chacun leur classe pendant plus de 30 ans.

Les élèves n'étaient pas nombreux à

l'école publique car le clergé avait une grande influence sur les paroissiens et dissuadait les parents de scolariser leurs enfants à cette école. Les pressions, voire les menaces étaient particulièrement fortes sur les paysans. La religion occupait une place importante chez les Marzannais et l'école publique était considérée comme « l'école du diable », peu fréquentable. De même les grands propriétaires menaçaient de mettre fin au bail de leur fermier s'il décidait d'y scolariser ses enfants. Et pourtant cette école n'avait pas été construite pour nuire à quiconque mais pour éviter aux enfants de ces villages éloignés de parcourir tout ce chemin pour rejoindre l'école du bourg. Quel enfant de 6 ans en 2021 marcherait des dizaines de kilomètres par n'importe quel temps pour se rendre en classe ? Le bus ou la voiture des parents les dépose le matin et les attend le soir au portail de l'école et c'est beaucoup mieux ainsi. Fort heureusement, aujourd'hui les parents ont le libre choix de l'école et les enfants marzannais sont tous à égalité.



ARC SUD BRETAGNE

Les vœux du Président pour 2022



Si l'année 2021 a été ponctuée par un nouvel épisode de confinement lié au COVID-19, il fut aussi l'occasion pour notre territoire de démontrer toutes ses capacités de réactivité et de solidarité. Lorsqu'au début de l'année dernière, le Préfet a sollicité la Communauté de Communes pour monter un centre de vaccination sur Muzillac en à peine une dizaine de jours, je n'imaginai pas l'élan de solidarité qui allait se mettre en place. Au final, ce sont environ 30 000 doses qui auront été injectées sur Muzillac et plus de 1 900 sur le centre de vaccination éphémère, installé sur le secteur de La Roche-Bernard/Nivillac. Je tiens à remercier tous les acteurs qui se sont investis dans ces deux opérations, au premier rang desquels, le personnel soignant. Merci également à tous les élus, bénévoles et à nos jeunes

du dispositif « Argent de poche », qui se sont relayés pour assurer l'accueil de ces centres pendant toute cette année 2021. Cette opération aura été un réel succès, qui démontre que pour l'intérêt général, les acteurs du secteur public et du secteur privé savent fonctionner en parfaite osmose !

En ce début d'année 2022, je souhaite vous informer que, d'ici l'été prochain, les travaux d'extension du siège administratif de la Communauté de Communes à Muzillac seront achevés. Ce nouveau bâtiment continuera d'accueillir les services communautaires mais permettra aussi à de nombreux partenaires de venir y faire des permanences. Ainsi, plus besoin de se rendre jusqu'à Vannes pour obtenir un premier niveau de renseignements sur, par exemple, vos impôts, vos droits à la CAF ou à la retraite... Ce bâtiment sera labellisé Maison France Service et renforcera notre offre de services de proximité. Autre nouveauté, nous avons travaillé de concert avec les services du Département pour que certains de leurs services intègrent ce bâtiment.

Si la proximité et le lien physique sont importants, il n'en reste pas moins qu'à notre époque, il est très difficile de faire sans internet. La Communauté de Communes investit massivement aux côtés de la Région Bretagne, du Département du Morbihan et des communes pour le déploiement de la fibre optique. Sachez que les marchés sont tous attribués et que les études sont déjà en cours. La réalisation des travaux ne sera cependant pas uniforme pour toutes les communes.

C'est pour cette raison que des travaux de montée en débit ont été et seront réalisés, afin d'améliorer les connexions qui peuvent être problématiques. En tout état de cause, Arc Sud Bretagne sera fibrée d'ici fin 2027, soit 3 années plus tôt que le planning initialement prévu.

Si la labellisation Maison France Services ou le déploiement de la fibre optique constituent des chantiers d'envergure, d'autres verront également le jour. Je pense à la poursuite de la réalisation des pistes cyclables dans le cadre de notre Schéma Vélo ou encore la concrétisation d'actions dans le cadre du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Cette année sera également riche en réflexions préalables aux éventuelles réalisations. Ainsi, l'avenir de notre piscine communautaire à Nivillac, l'adaptation de notre territoire à l'extension des consignes de tri, ou encore notre consommation d'espace dans le cadre contraint de la Loi Climat et Résilience seront au cœur de nos discussions 2022.

Vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas pour continuer à faire d'Arc Sud Bretagne un territoire dynamique et où le « bon vivre ensemble » est le maître mot. Je souhaite que cette nouvelle année vous soit aussi profitable qu'elle le sera pour notre territoire. Aussi, en mon nom et au nom de l'ensemble des élus de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne, je vous adresse mes meilleurs vœux pour cette année 2022.

*Le Président de la Communauté de
Communes Arc Sud Bretagne,
Bruno Le Borgne*



Compte tenu des conditions sanitaires, le Maire et le conseil municipal vous invitent à suivre les traditionnels vœux à la population en vidéo, sur la page Facebook de la Ville de Marzan, **le 4 janvier 2022.**

ARC SUD BRETAGNE

La mobilité sur le territoire

Propre, partagée, autonome et connectée : la mobilité du quotidien est en pleine mutation au service de l'attractivité et du dynamisme du territoire mais également pour accélérer la transition écologique.

C'est dans ce contexte de mutation que la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne souhaite

- Améliorer la mobilité locale en favorisant l'accès aux équipements et services
- Offrir des solutions alternatives à l'usage de la voiture « autosoliste », adaptées aux spécificités locales.

La Communauté de Communes a d'ores et déjà engagé plusieurs actions dans le cadre de son plan mobilité :

Location longue durée de Vélos à assistance électrique

Arc Sud Bretagne, avec son partenaire VLS, propose à la location longue durée 20 Vélos à Assistance Electrique. Le service est proposé sur justificatifs pour :

- Les personnes en recherche d'emplois, titulaire d'un contrat saisonnier, stagiaires ou apprentis,
- Les personnes qui souhaitent utiliser le vélo dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail et ayant un revenu fiscal de référence inférieur ou égal à 21 500 €.

La durée de location est variable de 1 à 12 mois et renouvelable 1 fois. 1 seul Vélo à Assistance Electrique peut être loué par foyer. Pour une location de 3 mois, le tarif varie entre 30 et 60€ selon les conditions d'éligibilité. Pour vérifier si vous répondez aux conditions, n'hésitez pas, prenez contact avec les services de la Communauté de Communes.

Information et renseignements :
Communauté de Communes Arc Sud Bretagne - 02 97 41 46 26 – contact@arcsudbretagne.fr

Relèverez-vous le défi du Covoiturage ?



Ouvert à tous et gratuit, un défi est lancé aux habitants du territoire par Arc Sud Bretagne avec l'association « éhop » pour tester le covoiturage!

Le défi se déroule du 10 janvier au 28 janvier 2022 lancez-vous !

Pour participer et relever le défi : ouverture des inscriptions en décembre !

Vous pouvez relever le défi covoiturage, avec ou sans le permis, avec ou sans voiture, que vous alliez à Vannes, Redon, Rennes ou à Nantes ... C'est la magie du covoiturage : il y a toujours quelqu'un qui fait le même trajet que vous. Conducteurs et passagers partagent leur trajet, c'est le principe.

« éhop » vous aide à lever vos freins et à trouver votre équipage de covoituteurs.

Si vous covoiturez déjà, inscrivez-vous aussi ! L'association « éhop » vous aidera à trouver de nouveaux covoituteurs (reuses) pour compléter votre équipe.

Cette action permet de promouvoir le covoiturage, de créer du lien entre les personnes, et de limiter le nombre de voitures roulant sur les mêmes trajets.

Toutes les informations pratiques auprès de Ehop (Laetitia) : 07 67 08 42 44

Des projets pour améliorer vos déplacements



Le guide de la mobilité

La Communauté de Communes est en cours de réalisation d'un support simple destiné à informer et promouvoir la mobilité douce au quotidien sur le territoire d'Arc Sud Bretagne.

Cet outil de communication permettra de diffuser les informations sur l'offre de mobilité existante, mais aussi de sensibiliser et inciter à la mobilité dite « durable » (marche à pied, vélo, bus, covoiturage...). Il pourra s'adresser aux résidents, aux scolaires comme aux touristes.

Les aménagements cyclables

Dès 2019, la Communauté de Communes a lancé une expérimentation pour améliorer les déplacements cyclables sur le territoire. Des itinéraires structurants sont identifiés telles que les 3 vélos routes - voies vertes touristiques qui traversent le territoire mais aussi des itinéraires pour les déplacements utilitaires. Cela doit faciliter les liaisons entre les communes. La mise en œuvre se fait progressivement dès 2021 et sur la base du schéma directeur cyclable, qui sera soumis au conseil communautaire cet automne.

GUIDE DU TRI

Un doute ?

Consultez l'application guide de tri CITEO
www.consignedetri.fr

Emballages

Bouteilles et flacons en plastique



Emballages métalliques



Cartonnettes et briques alimentaires



Bien vider les emballages et ne pas les imbriquer

Papiers

Journaux
Magazines



Prospectus



Annuaire
Catalogues



Courriers
Lettres



Enveloppes
Feuilles



Livres
Cahiers



Verres



Bouteilles

Bocaux

Ne pas mettre :

- les bouchons et couvercles
- la vaisselle

Ordures ménagères

Pots et barquettes en plastique



Polystyrène



Blistère



Couche



Sacs et films plastiques



Sachets
alimentaires



Tubes
Recharges



Vaisselle
jetable



Service déchets : 02 99 91 40 90
Mail : environnement@arcsudbretagne.fr



Compostez vos déchets biodégradables !



Epluchures de fruits et légumes



Pain



Restes de repas



Coquille d'œuf



Sachet de thé
Marc de café



Carton en petits morceaux



Journaux



Serviette en papier
Essuie-tout



Tonte



Feuilles mortes



Petits branchages
Taille - Broyat



Retirez gratuitement votre composteur



En déchetterie

Encombrants, déchets dangereux (peinture, huile de vidange...), ferraille, bois, cartons ...



Au point de vente

Piles, Ampoules
Cartouches d'encre



Déchets électriques et électroniques
(reprise d'un article pour un acheté)



En pharmacie

Médicaments (pommade, sirop...)
périmés ou non terminés



Borne LE RELAIS

Textiles linges et chaussures



Pour diminuer le volume de papier pensez aux autocollants STOP PUB disponibles en Mairie et à la Communauté de Communes

RÉDUISONS VITE NOS DÉCHETS. ÇA DÉBORDE.

VOUS DÉMÉNAGEZ ?



*Contactez
le Pôle Environnement
02 99 91 40 90*

VOUS DÉMÉNAGEZ SUR L'UNE DES DOUZE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE ?

- ✓ Contactez le Pôle Environnement pour CONSERVER le BAC A ORDURES MENAGERES.

VOUS EMMÉNAGEZ SUR LE TERRITOIRE ARC SUD BRETAGNE ?

- ✓ Contactez le Pôle Environnement pour vous EQUIPER d'un BAC A ORDURES MENAGERES.

VOUS DÉMÉNAGEZ HORS DU TERRITOIRE ARC SUD BRETAGNE ?

- ✓ Contactez le Pôle Environnement pour RESTITUER le BAC A ORDURES MENAGERES.

N'OUBLIEZ PAS DE FOURNIR UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE !

9 P.A. De La Grée 56130 NIVILLAC
environnement@arcsudbretagne.fr - Tél. 02 99 91 40 90

RENDEZ-VOUS AU POLE ENVIRONNEMENT

9 Parc d'Activités La Grée
56130 NIVILLAC
Tél. 02 99 91 40 90

IMPORTANT, Les bacs non conformes et les sacs d'ordures ménagères posés au sol ne sont pas collectés !



Le Service Déchets est ouvert
Du Lundi au Vendredi de 9h à 12h
Et le Jeudi après-midi de 14h à 17h

9 Parc d'activités La Grée, 56130 Nivillac - Tél. 02 99 91 40 90 - environnement@arcsudbretagne.fr

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

COVID-19



Se laver
très régulièrement
les mains



Tousser
ou éternuer
dans son coude



Utiliser un mouchoir
à usage unique
et le jeter



SI VOUS ÊTES MALADE
Porter un masque
chirurgical jetable



Vous avez des questions sur le coronavirus ?
[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000
(appel gratuit)

DAMGAN LA ROCHE-BERNARD TOURISME Redécouvrez votre territoire



Un site au service des habitants

Doté d'un onglet sur la page d'accueil qui permet de spécifier si l'on vient en séjour ou si on est déjà sur place, le site s'adapte autant aux visiteurs souhaitant préparer leur séjour qu'aux habitants et locaux.

L'internaute se voit proposer différents services, offres géolocalisées, agenda, horaires des marées, webcams, billetterie des visites guidées de l'office, sorties nature, liens avec les réseaux sociaux...

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux

Partagez vos plus belles photos, faites-nous part de vos expériences sur le territoire.

L'Office de Tourisme recherche des figurants

Plusieurs reportages photos/vidéos sont réalisés afin de promouvoir notre destination aux 4 saisons sur nos différents supports (Editions, site web, réseaux sociaux...) et ceux de nos partenaires.

Couples, famille et amis

Plusieurs profils sont recherchés, des couples, des groupes d'amis, des familles.



Nos éditions seront également consultables sur notre site internet damgan-larochebernard-tourisme.com



Vous avez envie de participer à la promotion de notre territoire, de le faire découvrir comme vous l'aimez, vous avez dans votre entourage des personnes susceptibles d'être intéressées ?

Venez nous rencontrer à l'Office de Tourisme !

Visites guidées – Offres petits groupes

Découvrez les trésors de notre patrimoine local en famille, entre amis...

Notre animatrice du patrimoine Cécile Cauchy vous propose des visites et circuits patrimoine spécialement prévus pour les petits groupes (jusqu'à 20 personnes).

N'hésitez pas contacter Cécile Cauchy notre animatrice patrimoine patrimoine@damgan-larochebernard-tourisme.com
02 97 41 11 32

Nos éditions touristiques prochainement disponibles dans nos 3 bureaux

Notre Magazine de destination (Gratuit - disponible début mars)

Il reprend les points forts de notre territoire décliné en plusieurs thèmes, des idées d'expériences à vivre, une rubrique «

ce n'est que pour les enfants », un carnet d'adresses (hébergements, loisirs, restauration, commerces, marchés et infos pratiques) et la carte touristique.

Le Guide Festivités - Edition Printemps (Gratuit - disponible fin avril)

Agenda des animations proposées sur notre territoire de début mai à fin juin : Festivals, concerts, spectacles, sorties nature, visites patrimoine etc...

L'édition ÉTÉ sera disponible en juillet (animations de juillet à septembre).

Associations locales, communiquez sur vos animations, transmettez-les-nous !

MISSION LOCALE DU PAYS DE REDON ET DE VILAINE

Accompagnement, santé, permanences...

La Mission locale : l'accompagnement des 16-25 ans

La Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine vous accompagne dans l'ensemble de vos démarches. Elle intervient dans des domaines aussi variés que la recherche d'emploi, l'accès à une formation, la découverte de métiers. Elle peut aussi vous apporter une aide dans vos démarches de santé, de logement, de déplacement. Vous pouvez aussi y trouver un soutien financier pour vos projets. C'est également un bon moyen de rencontrer d'autres jeunes comme vous au travers notamment des différentes actions qu'elle propose (culture, loisirs, sports) ainsi que celles de ses partenaires.



Chaque conseiller intervient sur un territoire et est disponible pour vous. Pour la commune de Marzan, Blandine ROUSSEL est en permanence à la Mairie de la Roche Bernard, et est joignable à la Mission locale au 02.99.72.19.50.

La Garantie jeunes

Depuis 2015, début de l'expérimentation Garantie Jeunes, ce sont 846 jeunes qui ont bénéficié du parcours d'accompagnement renforcé. Cette année ce sont déjà 130 j'unes qui sont entrés en Garantie Jeunes. Regagner en confiance, se mobiliser pleinement sur son avenir pour accéder à l'emploi, à l'alternance, à une formation, voilà les priorités de cet accompagnement intensif de 12 mois (collectif et individuel). En contrepartie des démarches : une allocation mensuelle de 497 euros. De plus, aujourd'hui, l'accès à ce parcours est assoupli pour les jeunes exerçant une activité ponctuelle ou à durée très limitée ainsi que pour ceux ayant quelques ressources.

La santé à la Mission locale

La crise sanitaire a nécessité d'intensifier nos services santé et bien-être auprès des jeunes :

- Un médecin généraliste bénévole effectue des permanences à la Mission locale depuis septembre 2020,
- Des consultations jeunes consommateurs (CJC) sont proposées, en partenariat avec le pôle addictologie du centre hospita-



Jeunes 16-25 ans

Passez en mode avenir!

Mission Locale :

une seule adresse pour tous vos projets.



lier Redon-Carentoir.

Une deuxième psychologue est arrivée en avril 2021, afin de renforcer les permanences d'écoute psychologique.

Permanences Promeneurs du net

En partenariat avec les promeneurs du net d'Ille-et-Vilaine, la Mission locale du Pays de Redon et de Vilaine assure maintenant une présence éducative sur les réseaux sociaux.

Quel que soit le sujet, Murielle est à votre écoute pour vous conseiller, vous soutenir, répondre à vos questions ou préoccupations que vous soyez jeunes ou parents, inscrits ou non à la Mission locale.

Tous les jeudis de 14h à 17h30 sur Facebook : Murielle Mission Locale Redon

Nous sommes au service de l'ensemble

des jeunes du territoire !

N'hésitez pas à parler de la Mission locale autour de vous... et suivez-nous sur les réseaux : Facebook, Instagram, Twitter et YouTube. Pas encore inscrit(e) ? Pour bénéficier de nos services, c'est simple : appelez-nous au 02.99.72.19.50 ou inscrivez-vous sur notre site www.ml-redon.com

MURIELLE
@Murielle Mission Locale Redon
A VOTRE ÉCOUTE LE JEUDI APRÈS-MIDI
DE 14H - 17H30

CONSEIL DES JEUNES

De nouveaux jeunes élus



Samedi 2 octobre, les jeunes de la commune votaient pour élire leurs représentants au Conseil des Jeunes. Instauré en 2014, sous la première mandature du maire, Denis Le Ralle, le conseil des jeunes a été relancé, après deux ans de mise en sommeil, pour cause de Covid. Toutes nos félicitations à Manon Bancel, Alicia Brintin, Thilio Debruyne, Léna Debusschere, Eline Guédas, Gabin Guillo-Deshauteurs, Timéo Guillouzouic, Rose Lagrange, Maïwenn Le Néün, Louane Napolito et Mina Oukrine, les jeunes élus. Ils se sont réunis pour la première fois sous la présidence de Denis Le Ralle, Maire et Eric Lippens, adjoint à l'enfance jeunesse le 6 novembre.

M. Le Maire a souhaité la bienvenue aux jeunes élus (es) et leur a expliqué le rôle du Conseil Municipal. Ensuite, Eric Lippens s'est

exprimé sur leur fonction d'élus durant leur mandat de 2 ans. Après un début de réunion un peu timide, les nouveaux jeunes élus ont pris la parole à tour de rôle pour apporter des idées intéressantes. La commission enfance jeunesse étudiera ces propositions avec eux au fur et à mesure des réunions qui seront organisées une fois par trimestre.

Voici quelques-unes de leurs propositions : Manon propose de sécuriser la rue du Château en implantant un panneau signalant la présence d'enfants, Alicia demande d'agrandir l'aire de jeux en y ajoutant des structures pour les plus grands, Louane pense à installer des bancs au terrain de bi-cross, Eline ajoute que l'ALSH accueille les enfants jusqu'à 13 ans et qu'il serait pertinent de créer un espace jeunes pour les adolescents, Maïwenn pense à une chasse à l'œuf dans

la commune à Pâques et Gabin rajoute qu'il serait intéressant d'organiser une chasse aux trésors sur différents thèmes, Maïwenn et Léna suggèrent une journée citoyenne avec ramassage des déchets avec chasse aux trésors, Alicia rajoute avec « recyclage des déchets », Manon questionne s'il serait possible de dresser un grand sapin illuminé au centre du bourg à l'occasion des fêtes de fin d'année, les jeunes élus créeraient des décorations lors d'ateliers...

Les jeunes pourront aussi s'investir, à la demande des élus adultes, dans d'autres manifestations comme les cérémonies du 11 novembre et 8 mai, participer aux collectes de la Banque alimentaire, au marché de Noël ...

Bienvenue à cette nouvelle équipe très motivée et pleine d'idées.



CHANGEMENT DE NOM

Le RAM devient Relais Petite enfance

Relais Petite Enfance est :

Un lieu d'information

Le relais permet aux parents et futurs parents d'obtenir une information globale sur les modes d'accueil collectifs ou individuels et de les accompagner dans le choix de l'accueil le mieux adapter à leurs besoins.

Un lieu d'éveil, d'échanges et de professionnalisation

Des ateliers d'éveil sont proposés aux enfants accompagnés de leur assistant(e) maternel(le) et sous leur responsabilité. Ces séances offrent aux enfants :

- un lieu de socialisation
- un espace de jeux, de découvertes et d'expérimentations

Et pour les assistants(e)s maternel(le)s, il s'agit d'un lieu d'écoute, d'échanges et de rencontres mais aussi un lieu d'accompagnement à la professionnalisation.

Le RPE propose également aux assistantes maternelles, des formations continues et des conférences ponctuelles.

Stéphanie NOBILET et Tiphaine DOUYERE vous accueillent du lundi au vendredi sur RDV. Fermé le mercredi après-midi

Renseignements : Relais Petite Enfance - 02 99 90 78 56
ramlrb@orange.fr



 **Lieu d'Accueil**
Enfants Parents

A petits pas

*Pour les enfants de 0 à 4 ans,
Accompagnés de leurs parents,
Et pour les futurs parents...*

Gratuit et sans inscription
*Lieu ouvert à toutes les familles,
où vous pourrez :*

<i>Rencontrer et échanger avec d'autres parents dans un lieu convivial.</i>	<i>Partager un temps de jeu, de complicité avec votre enfant, lui donner l'occasion de rencontrer d'autres enfants.</i>
---	---



Compte tenu des conditions sanitaires, le Maire et le conseil municipal vous invitent à suivre les traditionnels voeux à la population en vidéo, sur la page Facebook de la Ville de Marzan, **le 4 janvier 2022.**

ALSH

Un accueil de loisirs de 3 à 13 ans



Il est ouvert à l'année, aux enfants âgés entre 3 et 13 ans, à la journée ou demi journée avec ou sans repas en fonction des besoins des parents, et propose trois temps d'accueil différents : Les mercredis hors vacances scolaires, les petites vacances scolaires et juillet, Le mois d'Août. Toutefois, sur ces différents temps, les enfants sont accueillis de la même manière : De 7h15 à 10h : arrivée des enfants (service garderie payant entre 7h15 et 9h) De 11h50 à 12h10 à l'accueil de loisirs : Départ des enfants inscrits uniquement le matin. Arrivée de vos enfants s'ils sont inscrits l'après-midi avec repas à l'accueil de loisirs. De 13h30 à 14h à l'accueil de loisirs : Départ des enfants après le repas. Arrivée des enfants inscrits l'après-midi. De 16h30/17h à 18h45 : départ des enfants (service garderie payant entre 17h30 et 18h45).

Les mercredis, hors vacances scolaires

Entre chaque période de vacances, nous proposons aux enfants un planning d'activités en lien avec les saisons et en tentant de répondre à leurs envies et demandes.

Les petites vacances scolaires

Environ 3 semaines avant chaque vacances scolaires, un planning d'activités est proposé aux enfants, suivant leur tranche d'âge (3/5 ans, 6/7 ans et 8/13 ans).

A chaque période de vacances, nous proposons un thème et des sorties différentes. Pour l'année 2021, les thèmes proposés étaient : En Février, « Jeux d'hiver et carnaval » pour les 3/5 ans et « Défis d'hiver et tous en scène » pour les 6/13 ans. En Avril, l'A.L.S.H

était fermé pour cause de crise sanitaire mais, les enfants du personnel soignant ont pu être accueillis. A la Toussaint, « Les joies de l'Automne » pour les 3/5 ans et « Même pas peur » pour les 6/13 ans. Pour Noël où l'ALSH est ouvert pour accueillir les enfants de Marzan et de Péaule, sur cette période de fêtes.

L'été : Juillet et Août

Pour cette période, l'accueil est découpé en deux temps différents : En juillet l'accueil se fait à l'ALSH de Marzan avec une équipe marzanaise et un planning d'activités qui a eu pour thème « L'été en folie ». Le mois d'Août, les enfants sont accueillis alternativement à Péaule puis à Marzan et l'équipe est péaulaise. Des activités et sorties diverses et variées sont proposées aux enfants.

Pour chaque période, un planning d'activités est transmis aux familles, via le site internet et Facebook de la commune de Marzan. Nous proposons aux enfants des activités ludiques, sportives et culturelles qui varient en fonction du thème choisi. Sur chaque période de vacances, des sorties ou activités développant l'ouverture culturelle sont organisées : Zumba, spectacles, Réalisation et montage d'un film, découverte des oiseaux et lieu d'habitat des insectes, initiation skate, ... Des propositions diverses et renouvelées chaque année sont mises en place pour que l'enfant passe un agréable moment à l'A.L.S.H. Pour de plus amples informations vous pouvez joindre Anne-Sophie AYRAULT, directrice de l'A.L.S.H au 02.23.10.29.10 ou par mail : alsh@marzan.fr. Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 16h45 (hors vacances scolaires).



ÉCOLE SAINT-GILDAS

Une rentrée pleine d'espérance

Les vacances estivales terminées, l'école Saint-Gildas a retrouvé son atmosphère de travail. Tous les enfants, petits et grands, ont fait leur rentrée dans leurs nouvelles classes, et ont été heureux de retrouver leurs camarades sur la cour, dans une ambiance festive et musicale dans le cadre de la Rentrée en Musique du MEN (Ministère de l'Éducation Nationale). Ainsi, cette nouvelle année scolaire 2021-2022 a débuté avec beaucoup d'espérance et de projets pour nos 171 élèves, 11 enseignants, 4 personnels et 3 associations (AEP, OGEC, APEL).

L'effectif en baisse a entraîné la fermeture d'une classe et des répercussions sur la répartition pédagogique. Les élèves sont ainsi répartis en 7 classes : 2 classes maternelles (TPS/PS/MS et MS/GS) et 5 classes élémentaires (CP, CE1, CE2, et 2 classes CM1/CM2). Pour autant, la communauté éducative a eu la joie d'accueillir de nouvelles familles, 2 enseignantes (Mme Riiland et Mme Elfordy) et 1 nouveau personnel (Melle Jost) ; et reste dynamique et pleine de projets pour les élèves ! Comme les années passées, les élèves de l'école travaillent autour d'un projet commun « Le voyage ». Ce projet est décliné dans tous les domaines d'apprentissages. Langues Vivantes et Etrangères : l'apprentissage de l'anglais dès la maternelle. Dans la classe de MS-GS, par-exemple, les élèves pratiquent l'anglais tous les jours au moment des rituels du matin : les jours de la semaine, les jours de l'année, le nombre de présents et d'absents, ... A partir de chansons, de comptines, de jeux de doigts, de petites vidéos, les élèves apprennent à compter et s'entraînent à la production orale. La courte durée de ces moments les rend faciles à intégrer dans le déroulement d'une journée et favorise leur répétition dans la semaine, ce qui est essentiel à l'apprentissage d'une langue.

L'Éducation Civique et Morale, et Éducation Physique et Sportive : l'apprentissage de la collaboration et de la coopération.

Pendant la première période, la classe de CP a travaillé sur l'esprit collectif en EMC, en EPS et dans la vie de tous les jours : respect des règles et des valeurs collectives et leur utilité dans la vie quotidienne. Dans la classe, les élèves s'entraident, jouent ensemble, se respectent, ils sont comme une « équipe ». En lien avec cela, les élèves ont appris un jeu



collectif en EPS « la balle au prisonnier ». Ils ont assimilé les différentes règles, ils les ont appliquées et ils ont assumé les différents rôles que présente ce jeu. Ils ont ensuite élaboré des stratégies pour libérer collectivement le plus de prisonniers et ne pas jouer seulement pour une bravoure individuelle. Les enfants ont apprécié « sauver » ensemble leur équipe. Ils ont adoré ce jeu et ont compris que pour gagner ou réussir au quotidien, on a besoin des autres, quel que soit notre origine ou notre lieu de vie !

La langue française : l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à travers les continents.

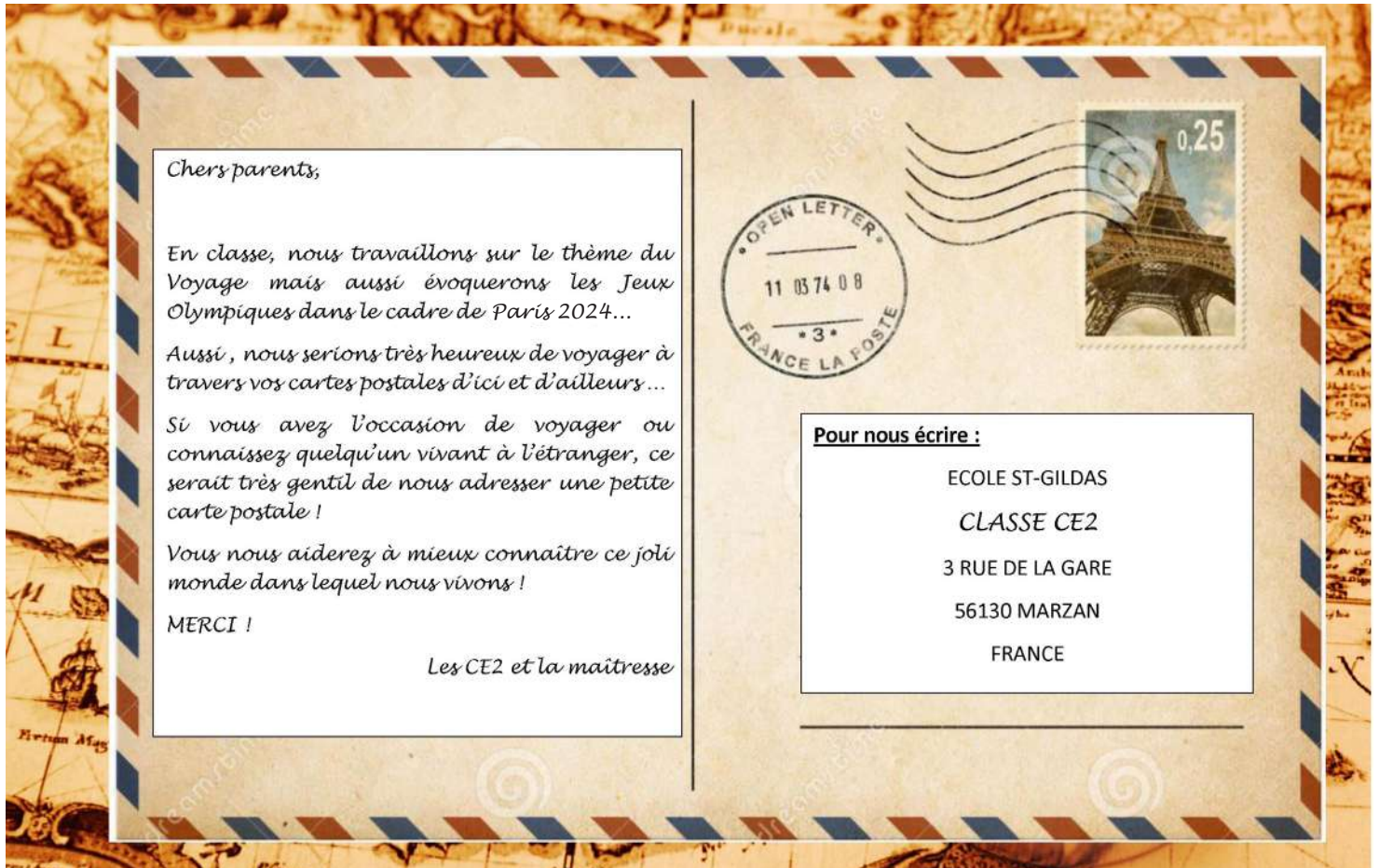
La classe de CM1/CM2A voyage toutes les semaines autour du monde, grâce à l'exercice de la dictée. Le passeport de la classe est déjà bien rempli : la Chine, la Russie, l'Inde, l'Indonésie et le Japon. Après l'Asie, ils partiront pour l'Afrique, l'Amérique et enfin l'Europe ! Pour bien apprendre les mots, les élèves participent également à des courses aux mots. La classe est divisée en quatre équipes, et l'objectif est d'écrire le plus de mots possibles. Ainsi, les élèves abordent l'orthographe tout en pratiquant du sport ! Les classes voyagent aussi à travers le monde grâce aux cartes postales qu'elles réceptionnent tous les jours. C'est l'occasion de découvrir d'autres pays et de mieux les situer sur notre planisphère. Donc, à vous lecteurs du Marz'Annonces, si vous avez l'occasion de voyager ou connaissez quelqu'un vivant à l'étranger, pensez à nous adresser une petite carte postale ! Les élèves en seront très heureux et vous les aiderez à mieux connaître ce joli monde dans lequel nous vivons !

L'Éducation au Développement Durable : l'apprentissage du respect de notre territoire marzannais

Dans le cadre de l'éducation au développement durable, la classe de CE2 a participé à une sortie « Nettoyons la nature » lors de la journée du Clean Up Day, le vendredi 17 septembre, en marchant autour de l'école, aire de jeux et stade, tout en ramassant les déchets sur le trajet.

Ainsi, les élèves ont ramassé environ 3,900 kg de déchets (verre, capsules, plastique...) et environ une centaine de mégots. Un intervenant de l'Ecole Nicolas Hulot est venu nous sensibiliser à la problématique du déchet, de son devenir et des alternatives sous forme d'échanges, de travail en groupe, de relais du tri des déchets... Les enfants aiment discuter de ce thème et se sont engagés à faire attention à ce sujet dans leur quotidien.

Pour compléter votre lecture, vous pouvez vous rendre sur notre blog : <http://ecole-priveestgimarzan.blogspot.com/> Vous y trouverez de plus amples informations, articles, photos sur la vie de l'école ! Pour les familles qui le souhaitent, les inscriptions sont possibles dans tous les niveaux de classe, tout au long de l'année scolaire. Anne-Laure Stevant, Cheffe d'Etablissement propose une rencontre individuelle afin de présenter les locaux et le fonctionnement de l'école. Vous pouvez la contacter au 02.99.90.61.54. Les élèves, l'équipe pédagogique et éducative, la directrice, les membres des associations de l'école Saint-Gildas vous souhaitent de Très Belles Fêtes de Fin d'Année et une Bonne Année 2022 !



ÉCOLE LE PIGEON VERT

Retour sur les bancs des classes

L'équipe éducative de l'École publique du SIVU d'Arzal et de Marzan, Le Pigeon vert, fut ravie de retrouver les enfants pour la rentrée des classes, en septembre.

La répartition des classes pour l'année 2020-2021 est la suivante :

Céline LUCAS en TPS-PS-MS et Valérie PREVOST (ASEM)
 Morgan Roche en MS-GS et Magali CAPITAINE (ASEM)
 Patricia LETADIC en CP-CE1
 Raphaëlle Tillenon en CE1-CE2
 Julie LE CAM, actuellement remplacée par Julie Deloecker en CE2-CM1
 Lena KERNEUR-AUNEAU en CM2
 Mathilde Sinquin remplace Céline Lucas en TPS-PS-MS les jeudis et Morgane Roche en MS-GS les vendredis.

Beaucoup de projets vont ponctuer cette année scolaire, en voici un petit aperçu :

La semaine sans écran

L'école n'a finalement pas pu proposer aux familles de le faire au printemps. C'est donc durant les mois de novembre et décembre de passer une semaine sans écran. L'occasion pour chacun de réfléchir sur sa « consommation » d'écran et d'essayer d'en avoir un usage raisonné.

Les 100 jours d'école

Trois classes de l'école (TPS-PS-MS, MS-GS et CP-CE1) comptent les jours passés à l'école ; une occasion de rendre compte du temps qui passe et d'appivoiser la numération décimale. Le 100ième jour d'école sera fêté dans l'école, des activités spécifiques autour du nombre 100 seront proposées aux élèves.

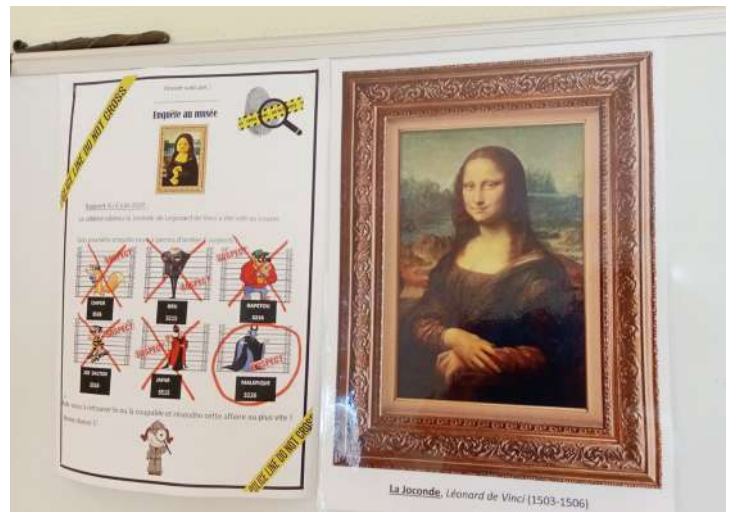
Le langage, priorité éducative absolue

À l'école du Pigeon Vert chaque enfant a dès son arrivée en Petite Section un cahier de lexique dans lequel on consigne tous les mots appris de la maternelle au CM2. Les classes participent toutes à au moins un prix littéraire, celui des Incorruptibles. Chaque classe élit son livre parmi une sélection d'ouvrages adaptés à leur âge. Il y a également chaque semaine des lectures réalisées par les plus grands élèves de l'école aux plus petits. Il s'agit pour les CE2-CM1 et CM2 de parler fort et de bien articuler pour captiver l'attention des plus petits ! Pour s'entraîner, les élèves lisent d'abord dans leur classe.

N'oublions pas que l'année scolaire passée, au printemps dernier, toutes les classes de l'école ont réalisé des tableaux inspirés des grands maîtres de la peinture qui sont désormais installés dans le bourg d'Arzal. Ce travail n'aurait pas été possible sans la sollicitation et l'aide précieuse des services techniques de la mairie.

Nous souhaitons vous faire partager quelques moments vécus dans les classes depuis septembre :

Grâce à l'Amicale Laïque, une presse à pommes est venue à l'école et environ 500 bibs de PiJus Vert ont été réalisés.



Tous les élèves ont pu observer cette incroyable machine et goûté le jus de pomme. Les élèves de la Toute Petite Section au CE1 ont particulièrement étudié la pomme et le cycle de vie du pommier.

En ce début d'année, la classe de CP-CE1 apprend à lire, à écrire et à compter mais ils développent également leurs compétences culturelles. Ils ont résolu une enquête afin de découvrir qui avait volé la Joconde. En octobre, ils ont assisté à la représentation du spectacle musical Un océan d'amour à Muzillac.

La première période pour les CE1 a été marquée par des projets sportifs et culturels : les enfants ont eu un cycle de piscine. Ils ont également développé leurs talents d'artistes. Ils ont exploré le thème de l'arbre et ont pu s'exprimer par le dessin.

Si les élèves de CE2-CM1 utilisent le numérique et plus particulièrement le site internet Tacit pour travailler les inférences en lecture et améliorer leur vocabulaire sur tablettes. C'est un moment très attendu et très apprécié des élèves. Les élèves des deux classes de cycle 3 vont préparer des dessins pour les personnes âgées de la commune. Ces cartes seront glissées dans des colis repas qui seront livrés à leur domicile pour les fêtes de Noël.

Dans la classe de CM2 les élèves ont pu pratiquer la voile au centre nautique de la zone portuaire. Ils ont eu 5 séances de 3 heures financées majoritairement par Arc Sud Bretagne. Nos futurs collégiens ont appris à naviguer dans un cadre splendide. En mai les enseignantes ont prévu d'organiser une classe transplantée pour les élèves du CE2 au CM2 pour découvrir la Loire et ses richesses multiples et variées. L'école possède un blog régulièrement mis à jour, n'hésitez à le visiter pour suivre notre actualité <https://pigeonvertma.toutemonecole.fr/>

Pour inscrire son enfant, nous proposons une rencontre individuelle. Les parents ayant des enfants nés en 2019 sont invités à prendre rendez-vous à tout moment de l'année. Et pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter la directrice, Julie LE CAM par téléphone au : 02 97 42 94 79 ou par mail: ec.0560600y@ac-rennes.fr



AMICALE DES BOULISTES

Deux concours organisés



Cette année deux concours de boules se sont déroulés dans les nouveaux locaux appréciés par les joueurs, et les bénévoles. Quelques équipes locales ont participé en juillet. Les gagnants de juillet sont des habitués de Nivillac et Pluhélin. Nous avons une pensée pour un fidèle joueur de Nivillac qui nous a quitté fin octobre. Avis aux amateurs de boules bretonnes de la commune de venir s'entraîner sur les terrains à fin d'être prêt pour la prochaine saison. L'amicale vous souhaite une bonne et heureuse année 2022.

Les membres du bureau.

CLUB DE L'AMITIÉ

Reprise des cours de gym

Le Club de l'Amitié a repris une partie de ses activités, après plus d'un an de mise en veille en raison de la crise sanitaire. C'est avec regret que les cours de gymnastique n'ont pas pu reprendre par manque d'animateur. Yann ayant trouvé un emploi à temps plein ne peut plus assurer les cours.

Les membres du bureau se sont mobilisés et vous annoncent qu'une animatrice accepte d'encadrer le groupe d'adhérentes aux cours de gymnastique tous les mardis matin de 10h à 11h à la salle bleue des Ajoncs. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues. N'hésitez pas à en parler à votre entourage.

Le mardi 4 janvier de 10h à 11h salle bleue des Ajoncs séance découverte gratuite.



MARZAN BOXING CLUB

La boxe pieds-poings de 8 à 80 ans



Depuis sa création en 1995, l'association Marzan Boxing Club maintient sa dynamique et ce malgré la crise sanitaire « le sport ne se vit pas seul, c'est une passion qui se partage » c'est ce qui anime nos entraîneurs, Franck Morice, président de l'association et Éric Demont, moniteur de savate boxe française. Ils accueillent chaque mercredi et vendredi, toutes personnes de 8 à 80 ans désireuses de pratiquer la boxe pieds-poings.

Que ce soit pour découvrir, apprendre, améliorer sa technique, se défouler, prendre soin de son corps, de sa santé, créer du lien social, découvrir ses capacités, chacun peut trouver sa place dans notre club où la mixité est un atout enrichissant, qui pousse à accroître les performances et le dépassement de soi. C'est dans une

ambiance conviviale, que nous invitons les intéressés, à participer à 2 cours d'essai gratuit tout au long de la saison. Pour cela, il suffit de venir en tenue de sport, avec sa bouteille d'eau, pass sanitaire et masque, dans le respect des mesures sanitaires en vigueur. Nos cours se déroulent en 4 phases : l'échauffement, le corps du cours, où les entraîneurs expliquent, décomposent les techniques et accompagnent les participants à les mettre en pratique- les échanges de coups libres- les étirements.

Retrouvez infos, horaires, dossier d'inscription sur notre site <https://marzanboxingclub.wixsite.com/marzanboxingclub>
Facebook : <https://www.facebook.com/marzanboxingclub>
Contact : marzanboxingclub@gmail.com

ÉVEIL DE L'ENFANT MULTISPORTS MARZAN

Se construire passe aussi par le sport !

Les parents éduquent, l'école instruit, le sport permet un dépassement de soi, une autre forme d'expression, une autre forme d'excellence. L'association «éveil de l'enfance» a pour dessein, depuis sa création, d'accompagner et de motiver la curiosité de l'enfant dans son apprentissage et son expression au travers de découvertes sportives pluridisciplinaires. Nous sommes heureux de vous accueillir ou de vous retrouver pour une nouvelle saison 2021 - 2022. Les précédents exercices ne furent pas des plus simples, mais nous constatons une souscription à minima égale aux précédentes années, ce qui nous conforte dans le travail accompli et la confiance que vous nous octroyez. Cela se traduit par des séances complètes pour l'ensemble des 4 créneaux hebdo proposés (le lundi de 17h à 18h, le mercredi de 10h30 à 11h30 ainsi que le samedi de 10h à 12h). Les enfants accueillent très positivement ce retour au gymnase et l'interaction avec leurs partenaires sportifs et leur coach Philippe Babin (professeur diplômé d'état). À l'initiative des membres de l'équipe, un stage pendant les vacances de la toussaint fut proposé aux enfants de 4 à 11 ans adhérents et non-adhérents de la commune et des alentours. Pour une première, la réussite fut au rendez-vous. Philippe a proposé divers ateliers découvertes tels que du tchoukball, du kin-ball, du speed-ball, du badminton, du tir à l'arc et sport de raquettes. Cette tentative fructueuse nous amène à persévérer dans l'idée de maintenir et déployer de nouveaux projets. À cet effet, nous renouvelons un stage pour les vacances de pâques (11, 12 et 13 avril 2022) une nouvelle fois ouvert aux participants extérieurs et avec de nouvelles activités propo-

sées aux enfants. Nous continuons de travailler sur d'autres projets que nous pourrions proposer aux enfants mais aussi aux parents. Nous vous invitons à relayer ces initiatives qui en plus de nourrir l'intérêt de l'enfant permet, aussi, à l'association de vivre et d'innover. En octobre 2021, un évènement des plus malheureux nous contraint à une réorganisation de l'équipe du bureau de l'association. Pour saluer la mémoire de Frédérique GARMIGNY, membre puis présidente de l'association de 2018 jusqu'à son décès le 12/10/2021, l'équipe s'engage à maintenir la qualité d'animation et d'administration qu'elle s'efforça d'entretenir tout au long de ces années. Nous remercions les parents et enfants pour leur soutien et leur compréhension. Soyez certains que l'association a comme seule dévotion, le bien-être des enfants.»



JEUX TE DIS

Pour tous les joueurs

Vous aimez les jeux de société ? Venez nous rejoindre en toute simplicité tous les jeudis à 20h30, salle verte à Marzan. L'association JEUX TE DIS est née depuis décembre 2011, elle s'adresse autant à des joueurs occasionnels qu'à des joueurs passionnés et souhaite favoriser les relations intergénérationnelles.

LE SOUVENIR FRANÇAIS – COMITÉ PAYS DE VILAINE

Transmettre le flambeau aux jeunes

Le Souvenir Français est une association nationale reconnue d'utilité publique depuis le 1^{er} février 1906 et ouverte à tous dont la vocation se décline en trois mots : mémoire, animation, transmission. Dans le domaine de la mémoire, le Souvenir Français participe activement à la sauvegarde des sites mémoriels de la France combattante (entretien et rénovation de tombes, monuments, stèles, plaques). L'animation de la vie commémorative patriotique se fait par la participation aux cérémonies (délégations, drapeaux, dépôts de gerbes). La transmission du flambeau du souvenir aux jeunes générations, mission importante, s'exerce au travers d'interventions ponctuelles en milieu scolaire (exposés en coordination avec le corps enseignant) et d'un concours annuel qui récompense les classes primaires participantes par un voyage d'une journée financé par le Comité Pays de Vilaine. En coordination avec les mairies, le Comité Pays de Vilaine du Souvenir Français ambitionne de mener à bien sur les communes de son secteur des projets concrets intergénérationnels au cours de l'année.



MARZ'EN RANDO

Baliser pour marcher le cœur léger

Cet été, les habitants de notre belle région ont donné la priorité aux rassemblements des familles libérées de la crise sanitaire comme un peu partout en France, c'est pourquoi les randonnées encadrées ont été un peu délaissées. Mais cette pause a permis à Marz'en rando d'opérer une activité en arrière-plan sous forme de balisage de quelques chemins du Morbihan. Notre association compte en effet 13 baliseurs formés tout spécialement à la création et à l'entretien des sentiers. Capables de se repérer dans les forêts profondes comme en rase campagne, ils ont inspecté près de 220 km de sentiers pendant que d'autres honoraient les grillades en famille. Qu'on soit ou non membre d'une association de randonneurs, le balisage permet de marcher en toute quiétude. Les signes judicieusement placés le long des parcours permettent d'emprunter des sentiers reconnus, dans le respect de l'environnement et de la légalité. Les chemins de petite randonnée sont repérés en jaune et ceux de grande randonnée en rouge et blanc, c'est simple et encore

plus facile à parcourir muni d'une carte IGN au 1/25 000e ou d'un GPS. L'entretien des traces est essentiel au maintien de nos activités de plein air, c'est aussi un devoir d'hospitalité pour les visiteurs qui souhaitent découvrir nos trésors naturels et patrimoniaux. Un grand merci à nos gardiens des chemins, qui opèrent avec discrétion et efficacité pour le plaisir de tous. Marz'en rando est l'expression même du partage de ce plaisir; y adhérer c'est intégrer un groupe qui compte déjà 74 membres en ayant le choix entre des randos de 5km pour les marcheurs tranquilles, de 10 à 20km pour les futurs marcheurs tranquilles, et de 12km en 2h pour les marcheurs pas pressés de devenir tranquilles. La fin de



la crise sanitaire a permis de reprendre la participation aux activités de la vie communale. Un voyage de 3 jours en Anjou dans un centre troglodyte a ouvert un parcours de 40km dans les environs de Doué La Fontaine. Nous rappelons que nos programmes trimestriels sont toujours consultables sur le site <https://www.marz-en-rando.fr/>

SPORTING CLUB MARZAN

Une rentrée en marche

Pour sa 5ème saison, le Sporting Club de Marzan propose deux nouvelles activités. Une séance de marche nordique est organisée le samedi matin à 9H45 avec Charline. C'est une activité adaptée à des publics variés tels que des personnes sédentaires ou qui renouent avec le sport, des sportifs occasionnels comme confirmés. Par ailleurs, les Marzannais peuvent désormais pratiquer le hatha yoga le lundi soir de 19H à 20h30 avec Anne. Il s'agit d'une activité basée sur la respiration, la visualisation des postures pour développer la force, la souplesse et les équilibres physiques et mentaux. Parallèlement à ces nouveautés, les autres activités se poursuivent :

Renforcement musculaire/cardio le mardi de 18H30 à 19H30 avec Charline, strong nation de 19h30 à 20H30 avec Charline, pilates le jeudi soir à 20H15 avec Josélito, blablarun le mercredi soir à 19H et samedi matin à 9H45 avec une ou deux membres du bureau.

Il reste quelques places à certains cours, si vous souhaitez renouer avec une activité sportive. L'association adhère à la fédération du



sport pour tous, et accueille donc toute personne motivée par une activité. Contact : sportingclubmarzan@gmail.com.

MYTHES BRETONS

Du chant et de la danse pour enfants

Une nouvelle association Marzannaise a été créée pour produire des comédies musicales pour les enfants sur les Mythes Bretons. Les frères David & Barry Upton, après plusieurs années de succès en Angleterre ont décidé de continuer à faire les comédies musicales sur un thème les légendes et mythes bretons en France en langue française. Cette association est créée depuis le 5 octobre 2021 avec un petit groupe d'amis intéressés dans le chant et la danse pour les enfants.

Barry qui réside en Angleterre écrit tous les textes et David résidant à Marzan compose et produit les chansons. Aujourd'hui l'association recherche des enfants intéressés par ce projet même sans expérience. Pour plus d'information n'hésitez de nous contacter, soit par email ou par téléphone.

david99upton@orange.fr ou 06 04 05 22 59 --06 59 79 61 71

Nous recherchons des enfants de 9 à 14 ans pour une comédie musicale, qui souhaiteraient apprendre à chanter, conter, danser et jouer. *Aucune expérience préalable requise.* Information : 06 04 05 22 59 ou 06 59 79 61 71 david99upton@orange.fr / yolandejaunet7@hotmail.fr - lescontesbretons.com

CERCLE MARZ'ARTS

De nombreuses animations organisées

Après une reprise un peu difficile en septembre, l'Association a pu, en respectant toutes les règles sanitaires en vigueur, organiser :

Son SALON D'AUTOMNE DES ARTISTES les 23 et 24 octobre dernier avec 15 artistes (peintres, photographes, potiers et sculpteurs...) qui ont pu exposer leurs œuvres durant ces 2 jours. Ce fut un très bel échange entre artistes et public, c'est environ 200 personnes qui sont venues admirer les diverses créations. Ce même jour, l'échange de plantes avait lieu dans le jardin jouxtant les salles des Ajoncs. Rendez-vous est pris pour l'an prochain.

Sa 8ème Fête des Soupes qui a eu lieu le 21 novembre et qui s'est déroulée dans une bonne ambiance avec un passage régulier de public venu déguster les soupes fabriquées maison et servies par nos 11 soupier(s). Le prix de la meilleure soupe a été décerné à Mme Nicole CHALON pour sa soupe aux champignons comestibles. La journée a été animée en 1ère partie par Marie Louise et



Jean Jacques, avec une interprétation de chansons des 50 dernières années et en 2ème partie, par le groupe ARWAG, avec des chants de marins de Bretagne et de Loire. Ils sont tous venus bénévolement et gratuitement pour

une « bonne cause qu'est la lutte contre le cancer ». Un chèque de 1064 € a été remis à LA LIGUE CONTRE LE CANCER. Merci à tous pour leur aide tant humaine que matérielle. Rendez-vous en novembre 2022.

VILAINE EN FETE

5^e édition du 23 au 29 mai 2022

Après l'annulation de l'édition 2020, l'Association VEF relance sa 5ème édition durant la semaine de l'Ascension du 23 au 29 mai 2022. Cette manifestation, c'est le rassemblement de bateaux traditionnels et de vieux gréements sur la Vilaine, qui vogueront toutes voiles dans le vent tout au long de la semaine entre Pénestin et Redon, avec des arrêts dans différents ports. Mais Vilaine en Fête, c'est aussi diverses animations à terre le midi et le soir, avec un accueil chaleureux sur les communes de Pénestin, Tréguier, Camoël, Arzal, Nivillac, Le Port de Cran à St Dolay, Fégréac, Follieux/Béganne, Redon, la Roche Bernard/Marzan/Férel qui clôturera les 28 et 29 mai prochain cette 5ème édition de Vilaine en Fête. Vous souhaitez en savoir plus sur Vilaine en Fête en attendant le jour J, venez nous rejoindre sur le site internet : <http://vilaineenfete.fr> Venez nombreux tout le long de la Vilaine, ça vaut le coup d'œil !!!



PARDON DE LA CHAPELLE DE MIQUEL

Un rendez-vous rituel incontournable

Le Pardon de Miquel est un rituel et un rendez-vous incontournable chaque année, le 1er dimanche de septembre à Marzan. Mais en 2021 à l'image de 2020, seul l'office religieux a pu avoir lieu. Les contraintes sanitaires liées à la pandémie ne permettaient pas d'organiser un repas et une fête profane qui attirent chaque année plusieurs centaines de personnes.

La cérémonie religieuse célébrée par le Père Etienne Bakissi était suivie de la procession.

Ce pardon de Miquel s'est quand même

terminé en toute convivialité par un vin d'honneur et une vente de gâteaux. Les bénéfices ont été remis à la paroisse.

Comme toutes les associations, nous espérons que, pour l'année 2022, cette fête appréciée de tous pourra reprendre ses droits et que la pandémie sera définitivement derrière nous. Tous les membres de l'association de St Miquel vous souhaite une bonne et heureuse année 2022 et vous donnent rendez-vous le dimanche 4 septembre 2022 à Miquel.



DU MERCREDI 5 JANVIER AU SAMEDI 2 AVRIL

Artothèque gravures

L'arothèque «La réserve» vous permet d'emprunter une œuvre d'art aussi aisément qu'un livre ou un film. Vous choisissez une ou plusieurs œuvres (jusqu'à trois gravures) et vous en profitez à domicile. Un atelier de sensibilisation et d'initiation aux techniques de la gravure sera programmé.

Partenariat entre la Médiathèque départementale et l'association La Maison.



VOS RENDEZ-VOUS

SAMEDI 5 MARS

Atelier de gravure en relief sur gomme

A partir d'un dessin, Cécile vous propose de venir réaliser une gravure sur gomme à l'aide de gouges et ensuite imprimer les estampes. Une fois la gravure créée, on réalise un marque-page, des cartes postales ou des éléments de décoration. Tout public, à partir de 7 ans. De 10h à 12h.



JANVIER



SAMEDIS 29 JANVIER, 26 FÉVRIER, 26 MARS, 30 AVRIL, 28 MAI, 25 JUIN

Atelier Jeux

Découvrir des jeux (cartes, plateaux, coopératifs, etc.), passer un bon moment et mieux comprendre les règles des jeux que vous pouvez emprunter tout au long de l'année.

De 10h00 à 11h45, à partir de 4 ans.

FÉVRIER



DU MARDI 1 FÉVRIER AU SAMEDI 12 MARS Exposition En nous

Estampes originales de Cécile Basecq. EN NOUS, c'est un monde poétique accessible à tous, autour d'images et de textes qui peuvent être partagés par toute la famille, des plus petits aux plus grands.

EN NOUS, c'est de la poésie gravée pour dire tout ce qui se passe EN NOUS et pour raconter notre force et notre lumière.

MARS

VOTRE MÉDIATHÈQUE FÊTE SES 10 ANS EN 2022 !

Dédicaces, expositions, ateliers... Le calendrier des animations janvier-juin 2022 est en construction : pour ne rien manquer, surveillez l'affichage devant la Médiathèque ou demandez à recevoir la lettre mensuelle d'information numérique (c'est gratuit) par mail mediatheque@marzan.fr

MODE D'EMPLOI

« L'accès à la Médiathèque, la consultation sur place des catalogues et des documents sont libres et ouverts à tous aux heures d'ouverture au public. » (Art. 2 du règlement intérieur)

L'équipe de la Médiathèque est heureuse de vous accueillir les mardi 16h-18h, mercredi : 10h-12h / 14h-18h, vendredi : 16h-18h30, samedi 9h30-12h. Abonnement individuel : adulte : 12 € / an, jeune (jusqu'à 18 ans) : 3 € / an, assistante maternelle : 3 € / an, abonnement individuel mensuel : 3 €. Vous pouvez emprunter 10 documents pour 3 semaines. Accès WIFI, ordinateurs et imprimante. Suivi de vos prêts et réservations à partir de votre compte sur notre catalogue en ligne.

OFFRE SUR PLACE

Plus de 7000 livres, 650 CD, 830 DVD, 260 jeux et 12 abonnements magazine.





**MARDIS 11 JANVIER,
8 FÉVRIER, 8 MARS, 12
AVRIL, 10 MAI, 14 JUIN.**

Eveil au livre

De 10h00 à 11h00, entrée libre et gratuite. Activités autour du livre pour les enfants de moins de 3 ans.

**DU VENDREDI 22 AVRIL AU
DIMANCHE 1 MAI (INCLUS)**

Exposition Les toiles de Marzan

L'association Marz'Arts se propose de réunir les œuvres d'artistes locaux : peinture, dessin, sculpture, etc...



**DU SAMEDI 4 JUIN
AU MARDI 28 JUIN**

Exposition : Voyage musical en Amérique du Sud

Outil d'animation prêté par le département du Morbihan.

AVRIL

VENDREDI 1 AVRIL

Présentation de la sélection du Prix du premier roman de l'estuaire de la Vilaine

Ce Prix est un prétexte : réunir les lecteurs et les acteurs du livre, susciter la découverte, le partage, les échanges, les débats autour de la littérature. Un projet porté par quelques lecteurs passionnés et les principaux acteurs du livre de notre territoire : nos bibliothèques et leurs bibliothécaires, nos commerces de proximité ! Ce Prix des lecteurs est gratuit et ouvert à tous, participez !

Organisé par l'Association Coeff109
<https://www.coeff109.com>

MAI

DIMANCHE 24 AVRIL

Echange de plantes

Troquez, échangez vos boutures, vos graines avec des personnes proches de chez vous ! Organisé par l'Association Marz'Art, devant la médiathèque.



JUIN



TOUTE L'ANNÉE

Volontariat

Vous pouvez participer activement à la vie de votre médiathèque. Nous avons besoin d'aides pour équiper, entretenir et mettre en valeur les documents. Vous avez peut-être envie d'animer des ateliers ? De proposer de nouveaux projets ? D'accueillir les enfants des écoles de la commune ? N'hésitez pas à rejoindre l'équipe !

OFFRE NUMÉRIQUE

Améliorez vos connaissances, formez-vous à distance et consultez une centaine de titres de presse avec ToutApprendre :

Une offre de magazines et d'auto-formation : 70 titres de presse (dont deux quotidiens : Libération et 20 minutes), découverte des langues, l'apprentissage du français pour les non francophones, des conseils concer-

nant la vie professionnelle, informatique et numérique, code de la route (et bateau), méthodes de musique et soutien scolaire. Il n'y a pas de limitation de consultation. Pour profiter de cette offre, rendez-vous sur le site de la Médiathèque départementale du Morbihan :

<https://mediatheque.morbihan.fr/>



JANVIER

SAMEDI 22

Assemblée générale
Marz'en Rando
Salle des Ajoncs

SAMEDI 29

Salon Ephémère
Sporting Club Marzan
Salle polyvalente

FÉVRIER

DIMANCHE 06

Galette des Rois
Amicale des Boulistes
Salle des Ajoncs

SAMEDI 26

Assemblée Générale
En Avant les Ptits loups
Salle des Ajoncs

MARS

SAMEDI 05

Assemblée générale
départementale
Marz'en rando
Salle polyvalente

SAMEDI 26

Inauguration
Local des Boulistes

SAMEDI 26

Repas
Garde du Pont Football
Salle polyvalente

AVRIL

DIMANCHE 03

Concours de pétanque
Amicale des boulistes

VENDREDI 22

AU DIMANCHE 1^{ER} MAI
Exposition Les Toiles de
Marzan - Marz'arts
Médiathèque

DIMANCHE 24

Echange de Plantes
Marz'arts - Médiathèque

MAI

DIMANCHE 08

Concours de pétanque
Amicale des Boulistes

DIMANCHE 15

Assemblée Générale
Garde du Pont Football
Salle des Ajoncs

SAMEDI 28

Course Cycliste
Garde du Pont Cyclisme

JUIN

DIMANCHE 05

Vide Greniers
Marzaners Rock'n'Roll

DIMANCHE 12

Concours de pétanque
Amicale des Boulistes

DIMANCHE 19

Kermesse
Ecole Le Pigeon Vert

SAMEDI 18

Fête de la musique
Marzaners Rock'n'Roll

DIMANCHE 26

Kermesse
Ecole Saint Gildas

JUILLET

SAMEDI 09

Repas - Feu d'artifice
Garde du Pont Football
et municipalité

DIMANCHE 10

Concours de pétanque
Amicale des Boulistes



IMPORTANT

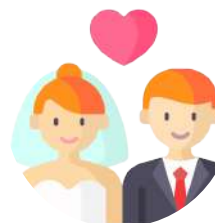
Les inscriptions au calendrier des fêtes ne dispensent pas les associations de confirmer les réservations de salles en Mairie.

Elles doivent fournir à chaque réservation une caution et une attestation d'assurance.



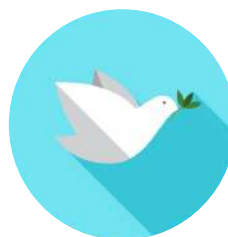
NAISSANCES

- 04/06/2021 Élio LESCOP 31 Bodilan
- 02/08/2021 Mélynn GOMBAUD GOISNARD Bel-Air
- 10/08/2021 Garance TRÉDAN 28 rue des Ajoncs
- 19/08/2021 Thyam VAILLANT 1 Domaine du Bodiston
- 13/09/2021 Malo BIHOREAU Kerrio
- 19/10/2021 Lyndsay DIDOU 18 Kertuy
- 23/10/2021 Eva DANO 5 rue de la Gare



MARIAGES

- 12/06/2021 FLEURANTIN Hipolyte et LEROY Cynthia
12 square des Châteliers 35170 BRUZ
- 25/09/2021 GAUTHIER Guillaume et TAUDON Cécile
20 Le Guernuhé



DÉCÈS

- 13/07/2021 Hervé PERROCHE époux de Nelly MUZYKA,
Kerrio
- 16/08/2021 Jean-Claude RICHARD époux de Michelle
RIALLAND 11 rue de la Mairie
- 24/08/2021 Claude SOUQUET époux de Léontine PLAUD
Kerlouis
- 13/09/2021 Noah FERRÉ Kertouard
- 24/09/2021 Jean DALINO époux de Annick DESPRÉS Le Parc
- 11/10/2021 Christophe TOURAINÉ époux de Isabelle
SECONDI Bonvallon
- 12/10/2021 Frédérique CHÂLON épouse de Renaud
GARMIGNY Kermestre
- 15/10/2021 Marie-Thérèse PLANTARD veuve de Julien
GUEGAN 2 Kerjean

*Certains actes ne sont pas indiqués
conformément au souhait des familles.*

1^{er} avril au 30 septembre

Été	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-18h	fermé	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h	fermé
Mardi	fermé	8h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-18h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h
Mercredi	9h-12h30 13h30-18h	8h-12h30 13h30-17h	fermé	9h - 12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-18h	fermé	9h-12h30 13h30-18h	fermé	9h-12h30 13h30-18h	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-18h	8h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h
Samedi	9h-12h30 13h30-18h	8h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h	9h-12h30 13h30-18h

1^{er} octobre au 31 mars

Hiver	Déchetteries				Plateformes de déchets verts	
	Muzillac	Nivillac	Le Guerno	Péaule	Muzillac	Damgan
Lundi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Mardi	fermé	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h
Mercredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h - 12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Jeudi	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Vendredi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé	fermé	9h-12h30 13h30-17h	fermé
Samedi	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	9h-12h30 13h30-17h	fermé

Les sites sont fermés le dimanche et les jours fériés

4 déchetteries

Muzillac
02 97 41 56 39
Kerbodo

Le Guerno
02 97 42 81 12
Rue Saint-Michel

Nivillac
02 99 90 87 99
Le Lin

Péaule
02 97 42 96 64
Théra

2 plateformes de déchets verts

Muzillac
02 97 41 56 39
Kerbodo

Damgan
06 31 41 89 97
Parc d'activités de la Lande



Compte tenu des conditions sanitaires, le Maire et le conseil municipal vous invitent à suivre les traditionnels voeux à la population en vidéo, sur la page Facebook de la Ville de Marzan, le 4 janvier 2022.

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons, dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

POURQUOI ?

Le recensement citoyen est obligatoire. Cela vous permet :

- 1 d'obtenir une attestation de recensement → Avoir cette attestation est obligatoire pour s'inscrire avant l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat...) ou un concours soumis à l'autorité publique en France.
- 2 d'être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) → Participer à la JDC est obligatoire pour s'inscrire à partir de l'âge de 18 ans à un examen (BEP, Baccalauréat, permis de conduire...) ou un concours soumis à l'autorité publique.
- 3 d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans

COMMENT ?

A la mairie de votre domicile. Pour effectuer cette démarche, vous devrez produire une pièce d'identité et le livret de famille. Une adresse mail et un numéro de téléphone de contact vous seront aussi demandés.

Par internet sur www.service-public.fr, si le recensement en ligne est possible dans votre commune.



Ce parcours est obligatoire pour passer :

- ☑ vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...);
- ☑ vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

Marz' en pratique



MAIRIE

La mairie de Marzan vous accueille : Lundi : 8h30-12h. Mardi : 8h30-12h - 14h-17h30. Mercredi : 8h30-12h. Jeudi : 8h30-12h. Vendredi : 8h30-12h - 14h-17h30. Samedi : 8h30-12h.

LA POSTE



Marzan dispose d'une agence postale dont les locaux et le personnel sont gérés par la commune. Elle propose les services d'un bureau de Poste classique. Lundi au samedi 9h30-12h30.

MARCHÉ



Le marché hebdomadaire de Marzan a pris fin le dernier dimanche de juillet. La municipalité reste ouverte à toute proposition permettant de redynamiser le centre bourg.

MINISTÈRE
DES SOLIDARITÉS
ET DE LA SANTÉ
*Liberté
Égalité
Fraternité*



LA VACCINATION CONTRE LA COVID-19

La vaccination est gratuite et n'est pas obligatoire.

La vaccination est proposée de manière progressive à la population.

**Vous voulez savoir si vous êtes concerné ?
Où vous faire vacciner et par quel vaccin ?**

- ✓ Rendez-vous sur www.solidarites-sante.gouv.fr/vaccin-covid-19
- ✓ Ou parlez-en à votre médecin.

12 février 2021

En l'état des connaissances, la réduction de la contagiosité par les vaccins aujourd'hui disponibles ou en cours de développement est incertaine.

Même pour les personnes vaccinées, l'application des gestes barrières et le port du masque restent nécessaires.

Numéros utiles



GENDARMERIE DE NIVILLAC

28 Clos des Métairies – 56130 Nivillac
Tél. 17 ou 02 99 90 61 06



POMPIERS

Zone Artisanale des Métairies –
56130 Nivillac
Tél. 18 ou 112



PERMANENCE DES SOINS

En cas de fermeture des cabinets médicaux, le centre d'accueil et de permanence des soins vous oriente.
Tél. 02 97 68 42 42



EN CAS D'URGENCE, LE SAMU 56

Tél. 15 ou 112



HÔPITAL

2 rue de la Piscine – 56130 Nivillac
Tél. 02 23 10 10 00



ASSISTANTE SOCIALE

02 97 69 53 01



AMBULANCES TAXI MARZAN

Sarl Breizh Ambulances
13 impasse du Saphir – 56130 Marzan
Tél. 02 99 90 88 60 ou 06 82 00 86 04



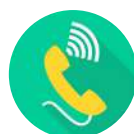
CENTRE ANTIPOISON

CHU Pontchaillou - 2 rue Henri Le Guilloux – 35033 Rennes Cedex
Tél. 02 99 59 22 22



ENEDIS

Tél. 09 69 32 18 79
Dépannage électrique : 09 72 67 50 56



ORANGE

Service Assistance : 39 00



EAU ET ASSAINISSEMENT

SAUR EAU 02 56 56 20 09
Veolia eaux usées 09 69 32 35 29



CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. BAESSLER : 06 22 56 05 80